

RAPPORT ACTIVITÉS

2023

CONSEIL



Projet Hôpital de Trévoux - Tony FERRET - 1903

ARCHITECTURE



Crotet - centre-bourg

URBANISME



Bourg-en-Bresse - Parc de la Madeleine

ENVIRONNEMENT

EDITO DE LA PRESIDENTE

C'est avec une grande joie que je signe cet édito du rapport d'activités 2023 du CAUE de l'Ain. En tant que nouvelle présidente élue en juillet 2023, je tenais à souligner le travail mené par ma collègue et prédécesseur Clotilde FOURNIER pendant deux ans et la remercier pour son implication à la tête de l'association, la défense des missions du CAUE et ses ressources, auprès du conseil départemental. Je m'efforcerais de poursuivre cet engagement et assurerai avec passion la présidence de cette belle institution, convaincue de l'importance des conseils apportés, de la qualité des formations et de l'intérêt des actions de sensibilisation.

En 1923 et 2023 nous quittait deux figures de l'Ain et de Bourg-en-Bresse

Cette année aura été l'année de la commémoration du centenaire du décès de **Tony FERRET (1851-1923)**. Architecte du département de l'Ain pendant 30 ans, il a marqué de son style éclectique les équipements des villes aindinoises.

Le CAUE lui a rendu hommage à travers une exposition rétrospective de son œuvre à l'automne dernier à Bourg-en-Bresse, qui a attiré plus de 1 000 curieux. Ce travail de recherche autour des 150 réalisations qu'il nous a laissées dans l'Ain, a également été l'occasion de renforcer des partenariats avec les services d'archives départementales et municipales, ou encore des institutions telles que le Château de Treffort commanditaire d'une pièce de théâtre de Xavier ARLOT dédiée à Tony FERRET. Le CAUE prépare un ouvrage avec Patrimoine des Pays de l'Ain, sous la plume de Philippe DUFIEUX, que vous pourrez découvrir courant 2024.

Fin décembre 2023, nous apprenions le décès d'**Alain GROS (1948-2023)**, membre du conseil d'administration du CAUE, en tant que représentant de l'UDAF de l'Ain. Il avait su faire partager aux membres du CA pendant plus de 15 ans sa passion pour l'histoire et l'architecture.

Ce docteur ès Lettres avait enseigné au lycée St Pierre de Bourg-en-Bresse pendant 35 ans ; co-président de la Société d'émulation de l'Ain et investi dans de nombreuses associations culturelles, il avait publié et contribué à de nombreux ouvrages historiques valorisant l'histoire et la culture du département de l'Ain. Nos pensées vont vers sa femme Cécile ALIX, écrivaine jeunesse, et ses trois enfants. Sa joie de vivre et son humour nous manqueront.

A travers les pages de ce rapport d'activités, je vous souhaite une belle découverte des actions menées par l'équipe du CAUE au cours de cette année. Je vous remercie encore pour votre soutien à notre structure qui compte sur ses adhérents pour diffuser nos valeurs de défense de la qualité de notre cadre de vie, architectural, urbain et paysager.



Patricia CHMARA, Présidente du CAUE de l'Ain
Conseillère départementale du canton de Châtillon-sur-Chalaronne
Maire-adjointe de Montceaux, en charge de l'urbanisme

SOMMAIRE

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

P. 2

CONSEILLER

- LES COMMUNES P. 3
- LES INTERCOMMUNALITÉS P. 8
- ZOOM • CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS DANS LES JURYS P. 10
- LES PARTICULIERS P. 11

SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN

P. 15

FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

P. 16

ZOOM • FORMER LES ÉLUS ET TECHNICIENS SUR DEMANDE

P. 20

SENSIBILISER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

P. 21

INFORMER ET SENSIBILISER

- LE GRAND PUBLIC P. 22
- LES SCOLAIRES P. 24
- AVEC LES RESSOURCES DU CAUE P. 27

FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

- AVEC LE DÉPARTEMENT P. 28
- AVEC L'ÉTAT P. 29
- AVEC D'AUTRES PARTENAIRES P. 30

COMMUNIQUER

P. 31

TRAVAILLER EN RÉSEAU

- AVEC S-PASS TERRITOIRES P. 32
- AVEC LES CAUE P. 33

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- LA VIE DU CAUE P. 35
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION P. 36
- L'ÉQUIPE P. 37

L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES



Conseil aux particuliers

553 conseils dans **170** communes
Près de **160** journées de travail dédiées aux particuliers



Adhérents :

70 % de communes de l'Ain
274 communes
9 intercommunalités



Formation

80 personnes formées
9 sessions de formations



Conseil aux collectivités

Plus de **420** journées de travail dédiées aux communes et intercommunalités
119 conventions en cours



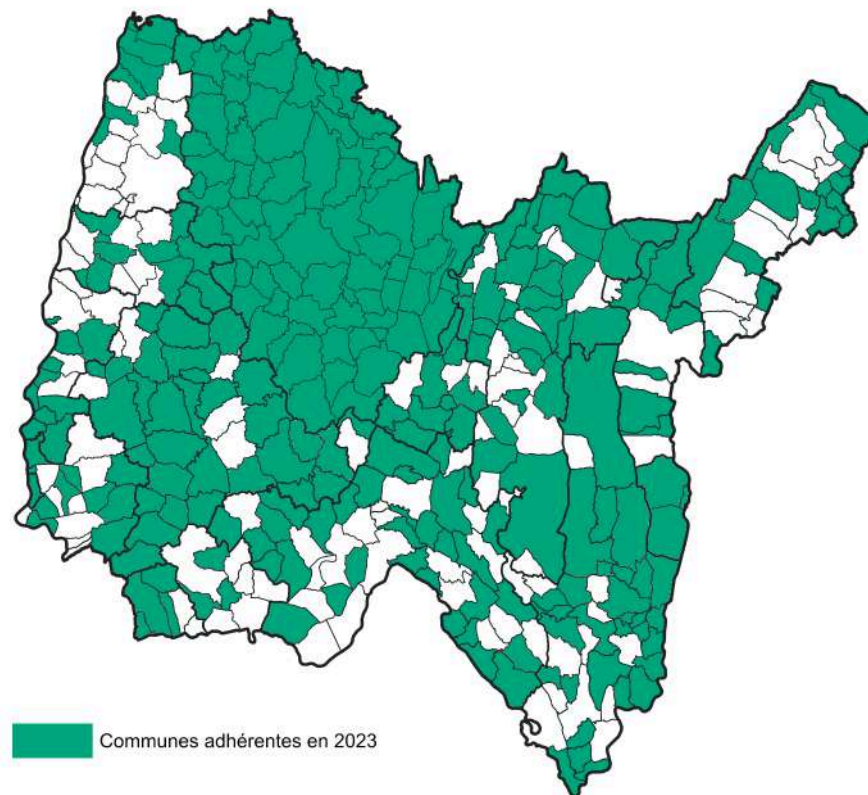
Recettes adhésions

79 966 € d'adhésions des communes, intercommunalités et autres adhérents



Recettes taxe aménagement

1 028 600 € représentant **8,5%** de la taxe d'aménagement



>> **Montant de l'adhésion** : 10 centimes par habitants (réduit de moitié si l'intercommunalité est adhérente à l'année N-1)
>> **4 demi-journées gratuites** d'études par an dédiées aux communes adhérentes

CONSEILLER LES COMMUNES

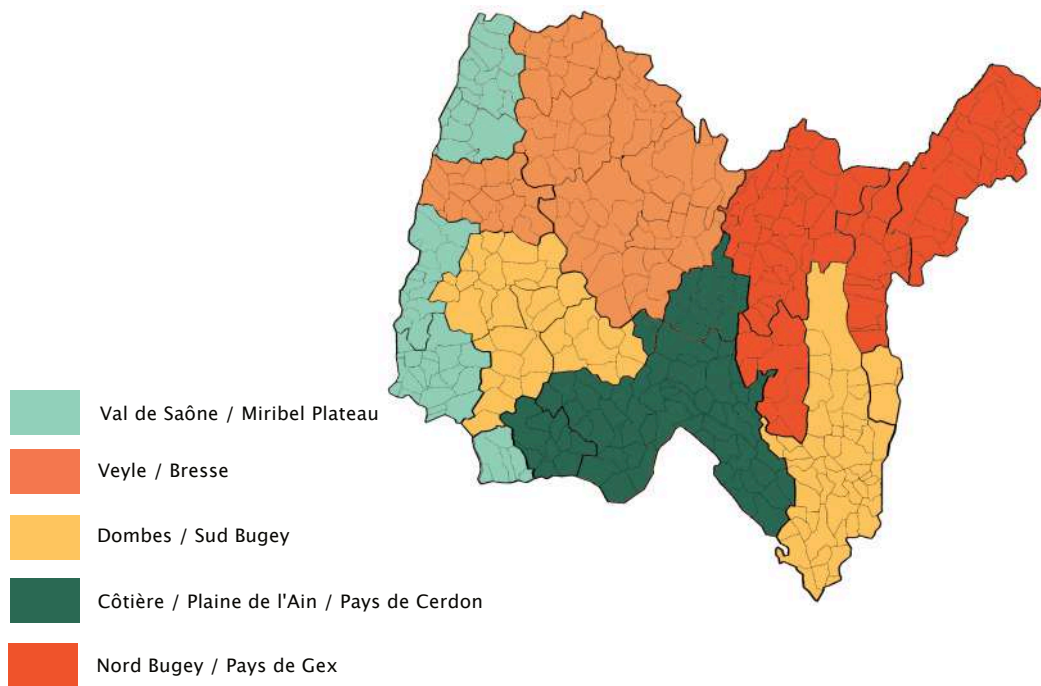
« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement ».
(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

Le CAUE de l'Ain est à la disposition des communes pour les accompagner dans le cadre de missions de conseil sur tout projet d'architecture, d'urbanisme, d'environnement ou de paysage contribuant ainsi à une évolution urbaine et paysagère de qualité. Une première rencontre permet d'identifier la demande. Le CAUE établit ensuite un compte-rendu détaillé apportant un état des lieux et des recommandations adaptées.

En cas de besoin, une poursuite de la mission est proposée à la collectivité, via une

convention. Des journées gratuites de travail de chargés d'études, architecte ou paysagiste, sont offertes aux communes adhérentes.

En 2023, cinq architectes ont travaillé sur chacun des cinq territoires de l'Ain, avec deux paysagistes-conseils et un architecte-conseil en soutien sur des approches thématiques (urbanisme opérationnel, centre-bourg, environnement, paysage...) sur l'ensemble du département.



POURQUOI FAIRE APPEL AU CAUE ?

>> Vous aménagez le cœur de votre ville ou de votre village

Le CAUE explore différentes hypothèses d'aménagement, vous conseille sur la qualité des espaces publics, la programmation d'une étude, l'information ou la participation des habitants.

>> Vous construisez un bâtiment public

Le CAUE vous conseille sur l'implantation et le programme du bâtiment et la participation des usagers.

>> Vous restaurez ou réhabilitez votre patrimoine

Le CAUE vous conseille sur l'histoire et la valeur patrimoniale du lieu, la faisabilité du projet, le choix des matériaux, les techniques traditionnelles de restauration, la coloration des façades.

>> Vous révisez un document d'urbanisme

Le CAUE vous accompagne dans l'élaboration de votre projet de développement communal ou intercommunal, accompagne les démarches de planification (PLU, PLUi, etc.), la définition des

enjeux spécifiques de certaines de vos orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

>> Vous souhaitez accueillir de nouveaux habitants

Le CAUE vous informe sur les différentes étapes à suivre, les possibilités d'extension ou de densification de votre bourg ou village, dans une logique de frugalité et d'urbanisation maîtrisée.

>> Vous voulez impliquer les élus, les habitants ou des associations de votre commune dans votre réflexion prospective.

Le CAUE organise des ateliers de concertation pour une plus grande implication de tous et une meilleure acceptation.

>> Vous débutez votre mandat et souhaitez établir votre projet de territoire.

Contactez-nous pour faire un bilan des études menées ces 40 dernières années par les conseillers du CAUE.

LES COMMUNES AYANT FAIT APPEL AU CAUE EN 2023

Secteur BRESSE

BEREZIAT : Projets d'aménagement et d'embellissement du cœur de village

BRESSE VALLONS : Réflexion sur l'habitat partagé dans le cadre de «Graines de citoyens»

CEYZERIAT : Evolution du bâtiment de la Poste, ancienne Maison Peloux

CIZE : Rénovation de la salle des fêtes

GRAND CORENT : Mise en valeur du lavoir

MONTCET : Evolution des équipements communaux

SAINT DENIS LES BOURG : Rénovation de l'école des Vavres ; Parvis de la mairie

SIMANDRE SUR SURAN : Extension du cimetière

VERJON : Mise en valeur du cœur de village

VERNOUX : Réflexion sur la place au cœur du village

Secteur VEYLE

CROTTET : Réflexion sur l'évolution du village

Secteur VAL DE SAÔNE

CHALEINS : Ateliers participatifs "Chaleins 2030" ; Actualisation de la charte chromatique communale

GENOUILLEUX : Restauration des façades, toitures et menuiseries de l'église

PONT DE VAUX : Cour d'école à végétaliser ; Actualisation de la charte Chromatique

SAINT ELOI : Développement du hameau du Mas Garnier

SAINT ETIENNE SUR CHALARONNE : Restauration de La Chapelle Saint-Blaise

THOISSEY : Conseil architectural aux particuliers

Secteur MIRIBEL PLATEAU

MIRIBEL : Conseil aux particuliers en site patrimonial remarquable (SPR)

NEYRON : Opportunité d'acquisition d'une ancienne ferme en centre-ville

Secteur PLAINE DE L'AIN / CÔTIÈRE

AMBRONAY : Cour d'école maternelle

AMBERIEU EN BUGEY : Aménagement du quartier de la gare

BOURG SAINT CHRISTOPHE : Aménagement de la cour d'école

DAGNEUX : Réflexion sur la transition urbaine et écologique du centre-ville autour du Cottey

DOUVRES : Evolution du clos Lamanne

GUEREINS : Réflexions préalables sur l'évolution des OAP et la revalorisation du cœur ancien de la commune

LEYMENT : Requalification de la traversée de village

RIGNIEUX LE FRANC : Evolution de deux tenements au centre du village

SAINT DENIS EN BUGEY : Aménagement de la cour d'école

SAINT RAMBERT EN BUGEY : Mise en valeur du réseau de fours et lavoirs

LES COMMUNES AYANT FAIT APPEL AU CAUE EN 2023

Secteur PAYS DE CERDON

DRUILLAT : Réflexion sur le centre-bourg

PONCIN : Requalification du parc public

VARAMBON : Actualisation de la charte chromatique



Ambronay - cour d'école



Chaleins - actualisation charte chromatique



Poncin - Requalification du parc public

LES COMMUNES AYANT FAIT APPEL AU CAUE EN 2023

Secteur PAYS DE GEX

FERNEY VOLTAIRE : Accompagnement des autorisations de construire

MIJOUX : Évolution du lavoir / bains-douche des années 30

PERON : Accompagnement des autorisations de construire

SAINTE JEAN DE GONVILLE : Réflexion sur le devenir de l'école

VERSONNEX : Ateliers de réflexion sur l'aménagement du centre

Secteur NORD BUGEY

BELLIGNAT : Réflexions sur la place et le parvis de la mairie

GROISSIAT : Rénovation de l'église

IZERNORE : Rénovation d'un bâtiment en habitat intergénérationnel

MARTIGNAT : Réflexion sur le restaurant scolaire

NANTUA : Conseil aux particuliers en site patrimonial remarquable (SPR) ;

OYONNAX : Projet «Avenir montagne» ; Accompagnement de la commune

PLATEAU D'HAUTEVILLE : Réflexion sur le parc Le Pontet

Secteur SUD BUGEY

AMBLEON : Aménagement de la place de la Chapelle et recommandations diverses

ARTEMARE : Évolution du quartier de la mairie et des écoles

ARVIÈRE EN VALROMEY : Création de stationnement en centre village

BELLEY : Réflexion sur l'aménagement de l'îlot Baudin - Grande rue ; Elaboration du Site Patrimonial Remarquable ; Accompagnement pour la mise en place de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

CEYZERIEU : Évolution de la salle des fêtes et de l'entrée Ouest du village

TENAY : Requalification de la place de la Poste

Secteur DOMBES

CHATILLON SUR CHALARONNE : Actualisation de la charte chromatique ; Urbanisation du secteur Malatrait

MIONNAY : Évolution du foncier en cœur de ville

RELEVANT : Réflexion place du village et rue de la mairie ; Accompagnement pour l'urbanisation du centre du village

SAINTE GERMAIN SUR RENOM : Accompagnement pour l'aménagement paysager du centre-bourg

SAINTE NIZIER LE DESERT : Ateliers partagés sur l'évolution du village

SAINTE TRIVIER SUR MOIGNANS : Accompagnement pour l'aménagement d'une zone à urbaniser

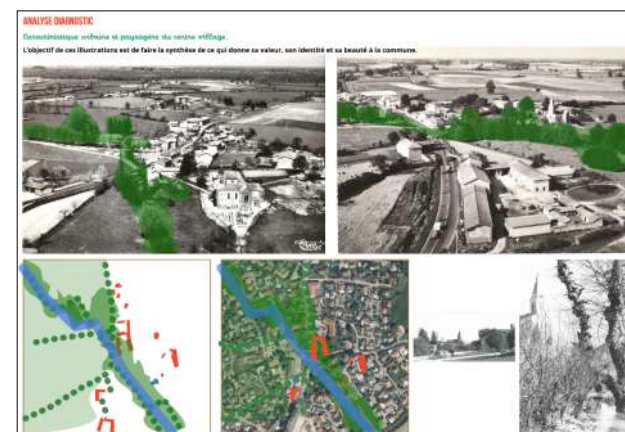
VALEINS : Conseil sur l'évaluation de la carte communale

VILLARS LES DOMBES : Evolution de l'îlot de la Poype

LES COMMUNES AYANT FAIT APPEL AU CAUE EN 2023



Versonnex - Aménagement du centre



Mionnay - Evolution du foncier en cœur de ville

SAINT DENIS LES BOURG

Réflexion sur l'évolution de l'école des Vavres

La commune de Saint Denis les Bourg a souhaité mener une réflexion sur le devenir de l'école des Vavres, bâtiment des années 70, bien entretenu, rationnel, fonctionnaliste, modulaire mais qui ne répond plus au fonctionnement et contraintes actuelles. L'objectif est d'avoir un bâtiment plus fonctionnel, adapté aux besoins et plus sobre thermiquement.



Une réflexion globale sur le bâtiment de l'école intégrant la cantine, mais également ses abords est envisagée. C'est à la fois un projet urbain (importance de l'école dans le quartier, son parvis), paysager (les cours) et architectural (le bâtiment existant et son éventuelle extension).

Les enjeux sont nombreux : il s'agit de **redéfinir un programme** en fonction des niveaux de maternelles et des usages associés, la **qualité des espaces d'accueil, du parvis, des cours**, les relations et le **maillage entre les différents lieux**, la **luminosité** des pièces, **l'ambiance sonore**, les **qualités thermiques** du bâtiment, ...

Une attention particulière devra être apportée aux niveaux des performances énergétiques de l'école avec le projet d'un bâtiment passif, voire à énergie positive, mais également pour les matériaux utilisés (biosourcés).

Suite à l'état des lieux mené par la commune pour mieux comprendre le fonctionnement et l'utilisation des pièces, le CAUE a mis à jour le programme intégrant les attentes des élus et utilisateurs et les recommandations de l'éducation nationale.

Le CAUE a ensuite émis plusieurs hypothèses d'évolution du bâtiment : **extension de plain pied, surélévation sur 2 niveaux**, en soulignant l'obligation d'un ascenseur en cas de surélévation. Des préconisations ont été apportées sur la création d'un véritable îlot de fraîcheur autour de cette école (places de stationnement perméables, plantations d'arbres, jardin pédagogique, toiture végétalisée...).

Des références de programme ont été également proposées aux élus.



« PLUS DE DENSITÉ
POUR PLUS DE VÉGÉTALISATION »

L'hypothèse qui consiste à créer une extension à l'étage permet de réactualiser 40 ans de programme de l'éducation nationale, de permettre une extension simple si nécessaire dans les années à venir et de développer un véritable parc arboré.

ARTEMARE

Evolution du quartier des écoles

Artemare, commune rurale du Valromey d'un peu plus de 1200 habitants, offre un très grand nombre d'équipements et commerces (collège, école primaire et maternelle, micro-crèche, maison médicale, pharmacie, hôtel, supérette, boulangeries, restaurants, ...)

Dans le cadre d'un projet de construction d'une micro-crèche/ centre de loisirs, et du réaménagement de la place de la mairie, la commune a sollicité le CAUE de l'Ain pour des conseils sur le paysagement de la rue des écoles et de la place de la mairie. Ces aménagements sont compris dans un projet à l'échelle de la commune, qui prévoit la création d'une liaison piétonne et paysagère, partant du collège, en passant par la place de la mairie et la rue des Écoles, pour aboutir à la RD904.

La commune recherche une ambiance paysagère et naturelle, avec la plantation d'arbres, la déminéralisation de sols ; l'idée de noue enherbée est aussi évoquée.

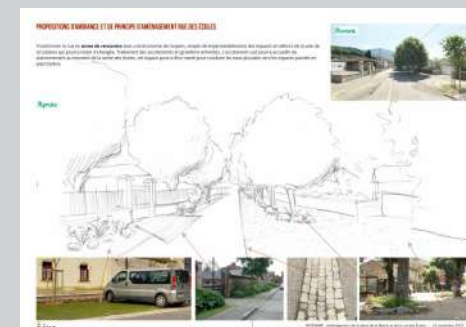
Les recommandations fournies par le CAUE ont intégré les attentes programmatiques de la commune (mise en sens unique de la rue des écoles, maintien de places de stationnement sur la place de la mairie, mise en valeur du monument aux morts, ...).

Dans un premier temps, le CAUE **propose une lecture de la structure végétale de la commune pour assurer une cohérence paysagère.**

Pour aider les élus à mieux visualiser les aménagements possibles, le CAUE présente des références :

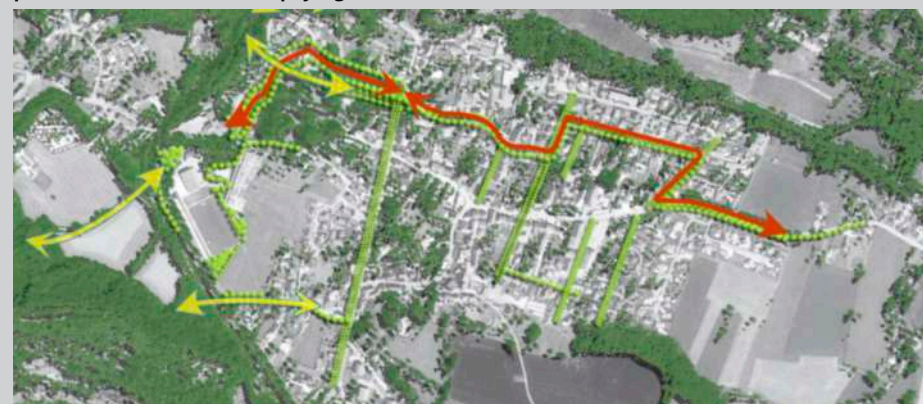
- de traitement des stationnements et des accotements en chaussée végétale,
- de mise en valeur des entrées des écoles, du parvis de la mairie, ...
- d'aménagement frugaux de traversée de village.

Ces références présentent **des ambiances et des matériaux** qui correspondent à l'identité d'Artemare, son caractère rural, végétal naturel et aux attentes des élus.



La suite du processus de programmation va être réalisée par l'ADIA qui va élaborer un chiffrage et la consultation d'équipes de maître d'oeuvre.

Une réunion est organisée en mairie pour ce passage de relais.



CROTTET

Réflexion sur l'évolution du village

Les élus de Crottet souhaitent mener une réflexion sur l'évolution et l'aménagement du cœur de village pour les 50 ans à venir, de manière à établir une feuille de route au long cours.

Ils avaient **besoin de conseils et de supports pour réfléchir et construire une réflexion globale permettant de définir des orientations sur l'évolution urbaine, architecturale et paysagère de la commune.** Il s'agit de saisir les opportunités éventuelles tout en suivant une vision d'ensemble.

Ils ont sollicité le CAUE pour les aider dans ce projet, au travers d'ateliers de travail impliquant l'ensemble des élus. L'intérêt de cette méthode de réflexion est d'identifier les envies, les besoins et les principaux enjeux, mais aussi de stimuler les échanges entre les membres du groupe de travail.



Plusieurs ateliers ont été menés par le CAUE :

- Le premier était consacré à **l'état des lieux** des bâtiments, des espaces publics, des cheminements, l'étude de la densité et typologies des bâtis, ... pour établir un constat sur le ressenti et la pratique des usagers.

L'espace public, la mobilité dans le village et ses hameaux, ainsi que la réflexion sur les formes urbaines ont ainsi été identifiés comme les principaux enjeux de la commune dans les années à venir.

- Dans le second atelier, les groupes de travail ont **exploré des solutions potentielles** en y associant des références possibles, pour les différents enjeux identifiés.

- La troisième rencontre a été l'occasion de **récapituler la totalité du travail** effectué, et de hiérarchiser toutes les propositions relevées lors des ateliers précédents, pour créer une ébauche de phasage de projets.

Le CAUE a ensuite mené un travail de synthèse de l'ensemble des réflexions.

NEYRON

Opportunité d'acquisition d'une ancienne ferme en centre-ville

Le site actuel de la ferme est une prairie arborée de près d'un hectare avec un corps de ferme d'environ 950 m² de plancher. La ferme est typique du modèle d'exploitation agricole du XIXe. Les murs sont en pisé avec un développé de façades organisé autour d'une grande cour centrale, typique, permettant une protection aux vents dominants et aux intrusions.

Suite à la mise en vente de cette ferme en pisé au cœur du village, la commune **s'interroge sur l'acquisition éventuelle du bien pour y installer des services à la population** (centre de loisirs, restaurant et tiers lieu).

Elle s'oriente vers un **programme mixte** avec une extension à l'arrière de la ferme pouvant accueillir de l'habitat ou de l'hébergement semi-permanent.



Elle fait appel au CAUE de l'Ain pour lui apporter quelques recommandations.

Le CAUE **propose à la commune une note d'enjeu** pour l'aider dans sa décision.

Un diagnostic rapide est établi pour définir les bâtiments et éléments à préserver, mettre en valeur en fonction de leur état et qualités architecturales.

Le CAUE apporte ses conseils sur les possibilités d'extension envisageables du corps de ferme et du type d'architecture à privilégier, sur le renforcement de la trame arborée et le développement de cheminements piétons, mais aussi sur les possibilités de densification acceptable à l'arrière des bâtiments.

Des esquisses sont présentées par le CAUE pour visualiser ces recommandations.



CONSEILLER LES INTERCOMMUNALITES

Le CAUE accompagne les intercommunalités dans tout projet d'intérêt communautaire (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, Programmes Locaux de l'Habitat, commerces, patrimoine et tourisme) et pour une assistance auprès des services en charge des autorisations de construire.

CONSEILS AUX INTERCOMMUNALITÉS EN 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUGEY SUD : Fiches-conseils patrimoine et espace public ; Évaluation du SCoT ; Accompagnement pour la mise en place de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) ; Mise en valeur du site de la cascade de Glandieu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUGEY SUD ET USSES ET RHONE : Valorisation du site du Grand Colombier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES : Accompagnement des actions du programme "Petite Ville de Demain"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLÉE : suivi du PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT BUGEY : Accompagnement de la communauté de communes et des particuliers dans le cadre de l'instruction des permis de construire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU : Permanences pour des particuliers dans le cadre d'un forum sur l'énergie ; Participation au forum sur l'eau Tramoyes ; Valorisation du site de Télédiffusion de France à Tramoyes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN : Accompagnement de la communauté de communes et des particuliers dans le cadre de l'instruction des permis de construire ; Présentation des principes de l'Habitat participatif



Le Grand Colombier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE : Actualisation de la charte chromatique intercommunale

GRAND BOURG AGGLOMERATION : Accompagnement des communes de l'agglomération et du service d'instruction des permis de construire

PAYS DE GEX AGGLO : Accompagnement de la communauté de communes et des particuliers dans le cadre de l'OAP Patrimoniale ; Accompagnement de la ZAC Ferney Genève Innovation

SCOT DE LA DOMBES : Sensibilisation au paysage et énergies renouvelables en Dombes

CCBS - Fiches-conseils espaces publics

HABITAT PARTICIPATIF / HABITAT INCLUSIF
CONSTRUISONS D'AUTRES FAÇONS D'HABITER ENSEMBLE
10 mars 2023

>> Montant de l'adhésion : 10 centimes par habitant

>> 8 demi-journées gratuites par an pour les intercommunalités adhérentes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

Valorisation du site de Télédiffusion de France à Tramoyes

La communauté de communes de Miribel et du Plateau s'interroge sur l'éventuelle acquisition et l'évolution du Site Télédiffusion de France de Tramoyes. Avec le passage au numérique, l'émetteur et les bâtiments vont être réformés.

Cet ensemble a été construit en 1933 par l'architecte Charles Meysson et présente de nombreuses inspirations art déco. La France compte 11 stations comme celle de Tramoyes, toutes situées sur les points les plus hauts pour couvrir la totalité du territoire métropolitain. La station se trouve sur un site de plus de 7 hectares, aujourd'hui cultivé et classé en zone Ux au PLU de Tramoyes.

La communauté de communes se questionne sur les possibilités de mise en valeur du bâtiment de la station dans une nouvelle fonction à définir (tiers lieux, salle de séminaire d'entreprise, ...) et sur l'aménagement d'une zone d'activité sur le terrain au nord des bâtiments. Elle fait appel au CAUE pour l'aider dans sa réflexion.

Après une recherche historique sur le bâtiment, une analyse de ses composantes architecturales à valoriser, son évolution au fil du temps, et un état des lieux du site actuel et du contexte réglementaire lié à l'urbanisme et au PLU, le CAUE propose :

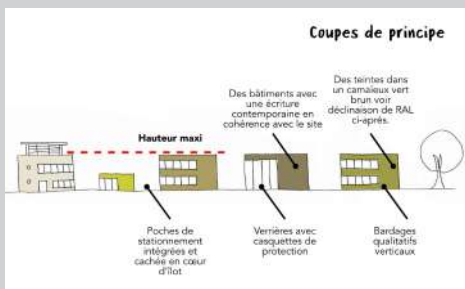


- des principes d'évolution du bâtiment de la station, en proposant également des images d'inspirations pour de futurs aménagements.
- des principes d'aménagement pour la zone d'activité, en préservant et mettant en valeur la composition forte d'origine, et en conservant les cônes de vue majeurs.

Des conseils sur l'implantation des voiries, le pré-verdissement et sur les typologies, implantations et teintes des futures constructions, ont également été formulés par le CAUE.



Principe d'implantation des constructions



GRAND BOURG AGGLOMERATION

L'appui du CAUE auprès de Grand Bourg Agglomération

Depuis plusieurs années la communauté d'agglomération du Grand Bourg mène une politique volontariste et ambitieuse d'appui technique aux communes de son bassin : pour les accompagner dans leurs projets de territoire, l'intercommunalité contractualise avec le CAUE afin de prendre en charge l'adhésion des 76 communes de son périmètre d'action.

A travers un appel à manifestation d'intérêt annuel auprès de ces communes, Grand Bourg Agglomération et le CAUE développent un appui en ingénierie auprès des projets à forts enjeux intercommunaux.

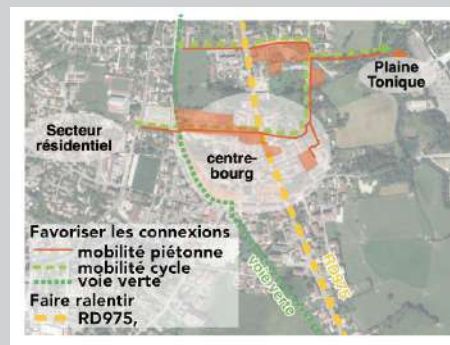


En 2023, le CAUE a ainsi accompagné les réflexions amont dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes pour établir des orientations stratégiques pour le développement du bourg, ou débiter une réflexion avec Montrevel-en-Bresse autour de son réseau d'espaces publics. Cette année a été également l'occasion d'accompagner les élus de Servas, Saint-Denis-les-Bourg, Grand-Corent, Saint-Jean-sur-Reyssouze, etc.

L'accompagnement du CAUE est complété par les services d'un bureau d'études spécialisé qui accompagne les communes investies dans des démarches plus opérationnelles et réglementaires d'évolution de leur document d'urbanisme.



Saint Trivier de Courtes - Ateliers



Montrevel-en-Bresse

A la demande de communes, intercommunalités, du Département pour les collèges en particulier, ou d'autres structures, le CAUE représente la profession d'architecte dans des jurys de concours de maîtrise d'oeuvre.

COMMUNE D'ARTEMARE

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un pôle petite enfance
13 septembre et 25 octobre 2023

COMMUNE D'ATTIGNAT

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un groupe scolaire
(1^{er} décembre 2022) 24 mars et 13 avril 2023

COMMUNE DE CHATILLON SUR CHALARONNE

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un EHPAD
(9 décembre 2022) 23 mars 2023

COMMUNE DE JASSANS RIOTTIER

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une salle polyvalente dans le parc du château de Gléteins
(4 novembre 2022) 1^{er} février 2023

COMMUNE DE MARBOZ

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une salle polyvalente
13 novembre 2023 (et 18 mars 2024)

COMMUNE DU PLATEAU D'HAUTEVILLE

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une caserne de gendarmerie
(29 septembre 2022) 26 janvier 2023

COMMUNE DE PONCIN

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la cantine et logements du collège
(14 juin 2022) 2 février 2023



Artemare - Mégard Architecte

COMMUNE DE SAINT ANDRE DE CORCY

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction partielle du groupe scolaire
8 mars et 3 juillet 2023

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU BOIS

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une salle des fêtes
21 février et 27 juin 2023

COMMUNE DE VILLIEU-LOYES-MOLLON

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un pôle périscolaire et extra-scolaire à l'école primaire
18 septembre 2023 (et 15 janvier 2024)



Saint Etienne du Bois
Atelier Laurent Chassagne Architecte

Il intervient aux différentes phases de sélection, en mettant ses compétences à disposition des membres du jury pour analyser les projets.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un pôle d'équipement public (services techniques et recyclerie) à Miribel
(8 novembre 2022) 28 mars et 24 avril 2023

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour un lot de la ZAC Ferney Genève Innovation
29 mars 2023

HAUT BUGEY AGGLOMERATION

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour l'extension du siège social de Haut Bugey Agglomération à Oyonnax
(14 décembre 2022) 4 mai 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du nouvel Office de Tourisme de Pérouges
11 mai et 11 octobre 2023

- Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un parking silo à Ambérieu-en-Bugey
5 décembre 2023 (et printemps 2024)



Haut-Bugey Agglomération
Archipel et Archibulle, architectes



DEPARTEMENT DE L'AIN

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation extension des Bâtiments Ste Anne et St Raphaël du site de la Madeleine
27 avril et 30 novembre 2023

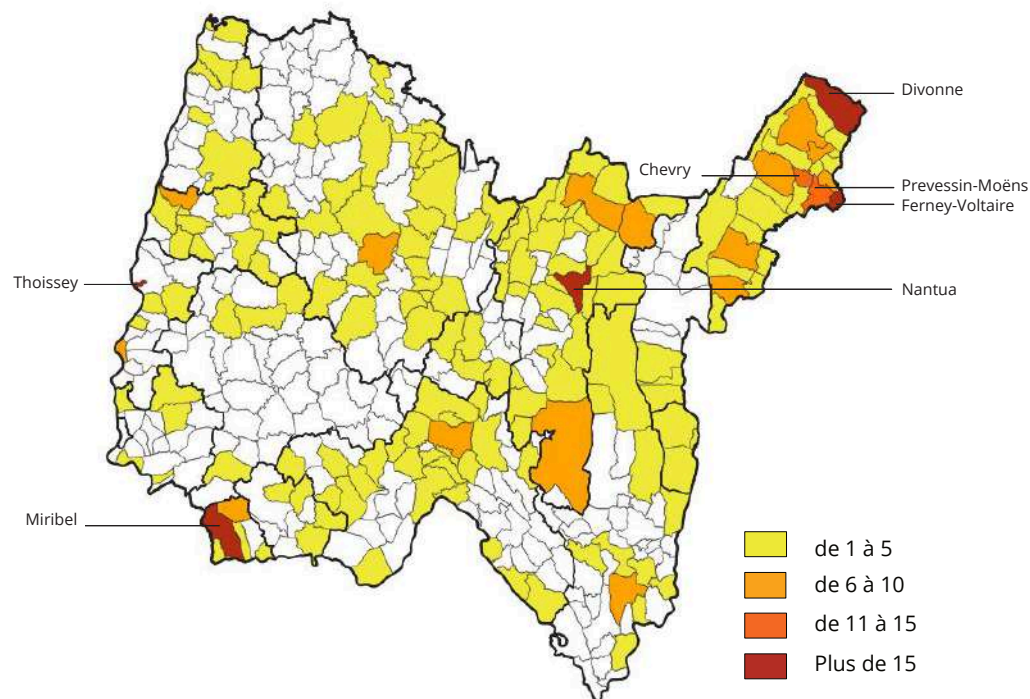
GRAND BOURG HABITAT

Jury de concours de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment en vue de la création d'un nouveau siège social
14 septembre 2023

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Jury de concours pour la construction du centre d'incendie et de secours à Prévessin-Moëns
26 septembre 2023 (et 31 janvier 2024)

Répartition des conseils aux particuliers sur le territoire



553 conseils aux particuliers en 2023 (542 en 2022)

170 c'est le nombre de communes où le CAUE a donné des conseils en 2023

Des permanences dans certaines communes

Pour les collectivités qui souhaitent des recommandations systématiques pour leurs administrés, dans certaines zones protégées ou selon des objectifs spécifiques, pour les opérations façades avec des nuanciers chromatiques, ou pour divers types de projets, avec quelquefois des cahiers de recommandations architecturales, le CAUE propose une convention spéciale et des permanences en communes.

Le conseil dans le cadre de l'intercommunalité

Des intercommunalités adhérentes font également appel au service du CAUE pour des conseils pour des particuliers de leur territoire, au travers de permanences à l'échelle de leur territoire.

Le CAUE « fournit aux personnes qui désirent les informations, les orientations et les conseils propres à assurer les qualités architecturales des constructions et leurs bonnes insertions dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre ».

(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

LES CONDITIONS DU CONSEIL AUX PARTICULIERS

Pour qui ?

Pour les propriétaires qui souhaitent construire, agrandir ou réhabiliter leur habitation, les architectes-conseillers du CAUE de l'Ain apportent leur aide.

Quand ?

Avant d'engager les formalités administratives, comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, le candidat à la construction peut bénéficier gratuitement d'un conseil sur rendez-vous.

Comment ?

- La prise de rendez-vous :

Pour favoriser la prise en charge des demandes et gérer l'échange des documents nécessaires au conseil, la demande se fait via le site internet du CAUE « www.caue01.org »

- Le conseil :

L'échange se déroule par téléphone, en visio, par mail et éventuellement sur place si nécessaire, sous la forme d'un dialogue constructif où les différentes solutions sont recherchées avec la finalité d'une meilleure qualité de conception et une parfaite intégration au paysage. Les conseils sont dégagés de toute mission de maîtrise d'oeuvre.

Un compte-rendu, reprenant les orientations envisagées, est adressé à l'intéressé, à la mairie ou au service concerné.

Pour quoi ?

Les conseils peuvent viser un projet de construction de maison individuelle ou de logement collectif, la rénovation d'une ancienne ferme, et bien d'autres projets comme la reconversion d'une grange ou d'un hangar, une extension, une véranda, un garage, une façade (menuiseries, volets, ouvertures, couleur, choix de tuiles),...

Les architectes-conseillers interviennent également pour des conseils qui concernent des hébergements de loisirs (gîte, HLL), des bâtiments agricoles, industriels et commerciaux.

Ils aident les personnes qui les sollicitent, à comprendre les articles d'un Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement ou les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

Ils ont également un rôle de relais vers les professionnels (maître d'oeuvre, artisan) et d'autres organismes partenaires.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

• ENSEMBLE DE LOGEMENTS, COMMERCES ET STATIONNEMENT

A la demande d'une commune, l'avis du CAUE est sollicité sur un projet de construction comprenant des surfaces de logements avec 3 ou 4 étages, commerces en pied d'immeubles, et plus de 80 places de stationnement, le tout sur 3500 m².

Le CAUE fait part de remarques générales sur l'ensemble de l'opération en particulier au niveau :

- De la hauteur des immeubles pour rester en adéquation avec la tendance actuelle,
- L'importance de la préservation des arbres déjà existants,
- La visibilité de l'opération depuis de nombreux axes de vues,
- L'impact visuel des futures façades sur l'espace public.

Le CAUE formule des recommandations pour :

- poursuivre la logique de trame d'espace public

- différencier le traitement des façades de sorte que les futurs habitants puissent mieux profiter des dominantes d'ensoleillement ou se prémunir du vent ou des nuisances sonores,
- envisager une implantation « en peigne » des futurs bâtis pour bénéficier des vues sur le cours d'eau, et prévoir la plantation d'arbres pour renforcer la perception à dominante « verte ».



Proposition d'orientations - CAUE

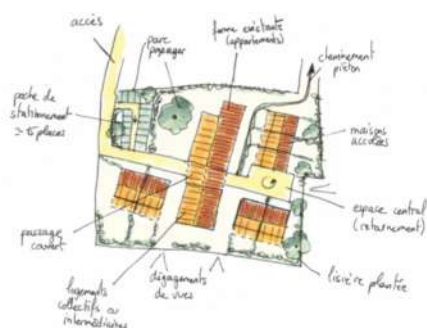
• CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS

Le projet concerne la densification d'une parcelle bâtie avec la construction de 11 logements dans une commune de près de 3000 habitants.

Le CAUE fait des préconisations relatives à la densité, au regard de la situation du terrain en entrée de ville et des typologies présentes autour. Il préconise de rendre plus qualitatif l'espace public pour garder une atmosphère apaisée et villageoise.

Au niveau des constructions, il est suggéré d'éviter l'architecture trop répétitive avec un jeu de hauteurs en réhaussant ou abaissant quelques bâtiments d'un niveau, voire en créant une césure dans les bâtiments. Il est préconisé l'ajout d'espaces supplémentaires types porches, verrières, appentis, qui pourrait permettre de diversifier les formes

bâties et de répondre à d'autres usages. Il est aussi envisageable de distinguer les habitations par la couleur des façades.



• AMÉNAGEMENT D'UN SITE AGRICOLE

Le propriétaire souhaite créer une exploitation agricole (culture de petits fruits) sur un terrain de 2ha, comprenant :

- un bâti regroupant un hangar et un magasin à la ferme sur prairie,
- des tunnels de plantation déplaçables, bâchés uniquement en saison.

- simplifier la lecture et la pratique des axes de desserte pour les tracteurs pour renforcer les axes visuels,

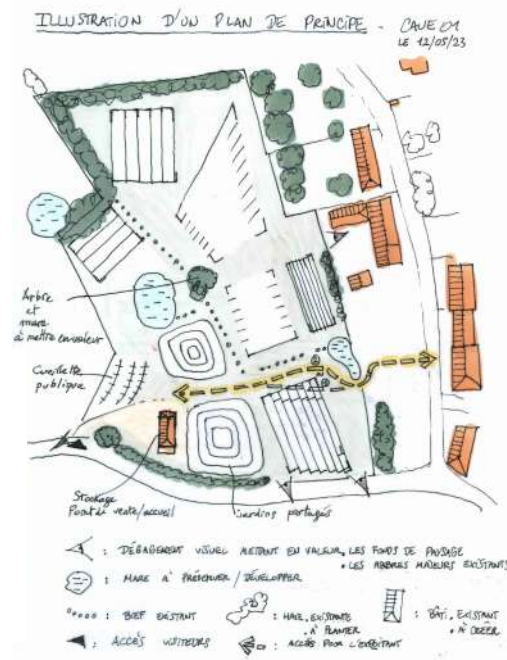
- révéler la cohérence de toutes les installations par des liaisons les plus évidentes possibles.

Sur la base d'une esquisse fournie par le propriétaire, le CAUE propose une organisation pour :

- faire valoir les éléments caractéristiques du paysage (chêne central, mare...), par quelques axes visuels à laisser dégagés,

Le CAUE préconise de :

- veiller au traitement des franges de l'exploitation, par des haies variées « bocagères », pour une bonne intégration,
- solliciter un paysagiste-concepteur pour la définition fine du plan d'exploitation, et un architecte pour la conception du hangar/point de vente.



• SURÉLEVATION/RÉNOVATION D'UN BÂTI EXISTANT

Il s'agit d'améliorer le logement actuel (maison de type R+1 avec un RDC semi-enterré, des niveaux identiques, le sol d'une surface au sol de 26 m²), par une surélévation en ossature bois.

Le projet est dans une zone soumise à une Orientation d'Aménagement et de Programmation de type « Patrimoine », zone pour laquelle des prescriptions ont été listées dans un document intercommunal.

Recommandations du CAUE

- Prolonger les deux pans de la toiture du bâti en mitoyenneté Est pour harmoniser les hauteurs de cheneaux,

- Choisir des teintes rouge-brun pour les tuiles, de même modèle que les toitures voisines,
- Respecter les baies du bâti existant et minimiser toute nouvelle intervention (toujours à dominante verticale ou à défaut carré),
- Mettre en valeur les pierres d'encadrements et chainages d'angle,
- Aligner les fenêtres de toits avec celles situées aux étages inférieurs,
- Recouvrir les murs extérieurs d'un enduit à base de chaux – si du bardage est partiellement utilisé, il sera à dominante verticale et selon une teinte mate,
- Choisir les teintes dans le nuancier d'agglomération.



• RAVALEMENT DE FAÇADE

Le pétitionnaire souhaite ravaler les façades d'une maison de ville en pisé.

Le CAUE donne quelques recommandations générales sur la maison et ses abords :

- Prolongement du muret en pierre pour renforcer le caractère urbain de la façade et alignement à la rue,
- Valorisation du jardin d'agrément par une

treille en métallerie fine support d'une glycine, rosier, vigne, ...

Pour les façades, le pisé étant recouvert par un enduit ciment non perspirant occasionnant des remontées capillaires, le piquage de l'enduit est important pour retrouver un support sain. Un nouvel enduit à la chaux est vivement recommandé avec une application traditionnelle.

Le CAUE fait des recommandations de teintes pour la façade, les menuiseries et d'un soubassement éventuel.



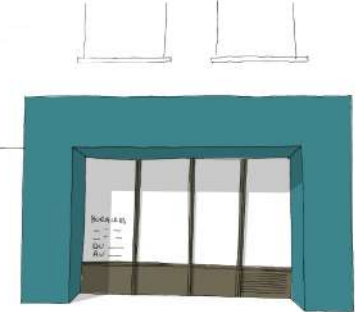
• DEVANTURE ET INTÉGRATION ÉLÉMENTS TECHNIQUES

Les nouveaux propriétaires ont acquis le fond de commerce vacant et souhaitent effectuer des travaux qualitatifs comprenant une réhabilitation intérieure et la réalisation d'une devanture commerciale complète avec changement de la menuiserie.



Le CAUE fait des préconisations sur un principe de composition de devanture et de couleur en adéquation avec les prescriptions communales.

Des conseils sont donnés sur l'intégration de la climatisation avec l'appui de fiches de recommandations établies par le CAUE de l'Ain



6.17 INTERVENIR SUR EXISTANT RÉALISER UNE DEVANTURE EN APPLIQUE

Les éléments techniques ne doivent pas être vus, mais être intégrés à l'architecture existante. Sans cette attention, le risque de réaliser son bien en déshonneur se voit. Des solutions pourront être trouvées en matière de couleur et d'usage.

Si les éléments de façade, la ventilation mécanique peut être dissimulée derrière un appui pour une grille en fonte moulée ou tête perforée.

En non-climatisation, le fait de passer d'un système de ventilation mécanique à un système de ventilation naturelle est un changement important. La prise en compte de ces aspects pour s'adapter facilement au dessin de la vitrine est un enjeu important en matière de façade.

1 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
2 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
3 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
4 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.

5.17 INTERVENIR SUR EXISTANT ADAPTER UNE ÉVOLUTION TECHNIQUE

Les éléments techniques ne doivent pas être vus, mais être intégrés à l'architecture existante. Sans cette attention, le risque de réaliser son bien en déshonneur se voit. Des solutions pourront être trouvées en matière de couleur et d'usage.

Si les éléments de façade, la ventilation mécanique peut être dissimulée derrière un appui pour une grille en fonte moulée ou tête perforée.

En non-climatisation, le fait de passer d'un système de ventilation mécanique à un système de ventilation naturelle est un changement important. La prise en compte de ces aspects pour s'adapter facilement au dessin de la vitrine est un enjeu important en matière de façade.

1 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
2 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
3 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
4 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.

5.17 INTERVENIR SUR EXISTANT ADAPTER UNE ÉVOLUTION TECHNIQUE

Les éléments techniques ne doivent pas être vus, mais être intégrés à l'architecture existante. Sans cette attention, le risque de réaliser son bien en déshonneur se voit. Des solutions pourront être trouvées en matière de couleur et d'usage.

Si les éléments de façade, la ventilation mécanique peut être dissimulée derrière un appui pour une grille en fonte moulée ou tête perforée.

En non-climatisation, le fait de passer d'un système de ventilation mécanique à un système de ventilation naturelle est un changement important. La prise en compte de ces aspects pour s'adapter facilement au dessin de la vitrine est un enjeu important en matière de façade.

1 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
2 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
3 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.
4 Choisir une ventilation mécanique non vue en façade.

BÂTIMENTS RÉALISÉS AYANT BÉNÉFICIÉS DES RECOMMANDATIONS D'ARCHITECTES-CONSEILLERS



SE FORMER AVEC LE CAUE DE L'AIN



« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités.. ».

(Article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture).

A l'heure où les citoyens cherchent à vivre dans des territoires porteurs de sens, un défi écologique majeur est à relever dans les domaines de l'aménagement, du patrimoine et du développement durable.

Depuis 40 ans, le CAUE de l'Ain œuvre quotidiennement à l'aménagement de la qualité de vie. Engagé, attentif au vivre ensemble et interlocuteur de terrain, il propose de transmettre son **expérience, d'initier à ses savoirs et ses savoir-faire à travers un programme de formation résolument tourné vers la transition** qui s'impose à notre époque.

Celui-ci vise à éclairer et à doter de connaissances pour façonner, efficacement et harmonieusement, un avenir pérenne de nos territoires.

Aussi, nous proposons les formations :

- le patrimoine bâti, reconversion et réemploi,
- la couleur dans les rues,
- le paysage et les projets d'aménagements,
- le projet de A à Z.

Quelques chiffres :

9 formations réalisées

80 apprenants formés

6 lieux de formation : Ambronay, Bourg-en-Bresse, Chazey-sur-Ain, Fareins, Val-Revermont et Beauvais (hors département)

3 formateurs

4 experts

En 2023, nous avons étoffé notre offre en ajoutant un cycle « adaptation au changement climatique », avec des formations indépendantes et complémentaires :

- paysage nocturne,
 - espace public,
 - PLU/PLUi,
 - Architecture,
- ainsi qu'une formation transversale dédiée à la photographie d'architecture et de paysage.

A côté de ces 9 formations, nous proposons une formation « Travailler en réseau avec S-PASS Territoires » afin de valoriser des projets liés à la qualité du cadre de vie.

Notre catalogue de formation est ainsi passé d'1 formation proposée en 2018 à 10 formations en 2023.

Le CAUE peut aussi accompagner une collectivité ou un organisme dans la mise en place d'une formation tirée du catalogue et adaptée à son territoire au profit de ses élus et agents, il s'agit alors de **formation « à la demande »**.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation



Le **20/02/2023**, nous obtenons l'**agrément CNFEL** pour dispenser des formations aux élus locaux.

Le **29/08/2023**, nous sommes **sélectionnés** au niveau national **pour expérimenter** une **formation** sur la thématique du **paysage** à la demande du Ministère de la transition écologique et l'Association des Maires de France.

Le **1^{er}/09/2023**, notre **audit de surveillance de la certification QUALIOPi est validé**. Nous continuons à être reconnus comme organisme de formation proposant des formations de qualité.

Qu'est-ce que Qualiopi ?

A partir de janvier 2022, les organismes de formations ont l'obligation de certification lorsqu'ils sollicitent des fonds publics et ou des fonds mutualisés/paritaires (loi du 5/09/2018).

Cette certification apporte la preuve qu'ils dispensent des prestations de qualité. Elle se réalise selon le Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPi qui comporte 7 critères repartis en 32 indicateurs.

Les 7 critères portent sur :

- Informer les publics // offre de formation ;
- Concevoir la prestation // organisation des formations ;
- Mettre en œuvre l'action de formation // gestion des stagiaires ;
- Mobiliser les moyens nécessaires // moyens pédagogiques ;
- Maîtriser les compétences des personnels // gestion des formateurs ;
- Effectuer une veille de son environnement ;
- Se faire évaluer pour s'améliorer.

Le CAUE de l'Ain est concerné par 23 indicateurs.

La certification Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPi s'étend sur un cycle de 3 années composé d'un audit initial et d'un audit de surveillance à mi-parcours. Pour l'audit, le CAUE doit fournir des preuves de conformité au Référentiel National Qualité.

FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

«PAYSAGE NOCTURNE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE»

23 février 2023 à Bourg-en-Bresse

Thématique de la formation

L'objectif de formation est d'argumenter des choix lumière dans une commune.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une culture de la lumière,
- Argumenter des choix lumière.

Quelques chiffres

Nombre et profils des apprenants

5 participants :

- 1 technicienne,
- 2 élus,
- 1 paysagiste-conseillère,
- 1 personnel administratif.



La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **100 % des apprenants** d'assez voire de **beaucoup contribuer** à leur **connaissance** concernant le sujet.

60 % des apprenants ont trouvé le **rythme approprié**.

80 % des apprenants ont été **satisfaits du contenu** de la formation.

La formatrice et l'expert ont été à 60% pédagogues voire à **40% très pédagogues**.

«LE PATRIMOINE BÂTI, RECONVERSION ET RÉEMPLOI» - 3ème édition

1, 2 et 9 juin 2023 à Ambronay

Thématique de la formation

L'objectif de la formation doit permettre en situation professionnelle de déceler la valeur patrimoniale d'un lieu.

Objectifs pédagogiques

- Prendre le temps de l'analyse,
- Choisir la bonne posture,
- Mobiliser les bons outils.

Quelques chiffres

Nombre et profils des apprenants

7 participants :

- 1 technicienne du Conseil départemental de l'Ain - service patrimoine,
- 1 particulier,
- 1 chargé d'études en urbanisme,
- 3 architectes,
- 1 architecte d'intérieur.



La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **71,4 % des apprenants** de **beaucoup contribuer** à leur **connaissance** concernant le patrimoine bâti, la reconversion et le réemploi ; et à **28,6 %** des apprenants **d'assez contribuer** à leur connaissance sur le sujet.

100 % des apprenants ont trouvé le **rythme** de la séquence 1 et 2 **tout à fait approprié**.

100 % des apprenants ont été **très satisfaits** du **contenu** de la formation.

L'expert et la formatrice ont été à 100% très pédagogues.



FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

« PLU / PLUi, LEVIER POUR ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

15 juin 2023 à Val-Revermont

Thématique de la formation

L'objectif de formation est d'intégrer des mesures d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation au changement au sein des documents de planification.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les leviers et des niveaux d'actions possible,
- Appréhender la loi vis-à-vis des spécificités paysagères,
- S'emparer des échelles du paysage / ENR,
- Connaître les subtilités de certains équipements ENR,
- S'appropriier les ENR,
- S'acculturer d'une expérience récente et reconnue de qualité.

Quelques chiffres

Nombre et profils des apprenants

5 participants :

- 1 paysagiste,
- 1 architecte,
- 1 personnel administratif,
- 2 chargés d'études urbanisme.



La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **100 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance** concernant le sujet.

80 % des apprenants ont trouvé le **rythme approprié**.

60 % des apprenants ont été **très satisfaits du contenu** de la formation.

La formatrice et l'experte ont été à 80% pédagogiques.

« PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES ET DE PAYSAGES »

7 et 8 septembre 2023 à Bourg-en-Bresse

Thématique de la formation

L'objectif de formation est de réaliser une photographie valorisant un paysage, une architecture.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une culture générale de la photographie,
- Acquérir une culture des principes et de la technique photographique,
- Déterminer le message que l'on souhaite transmettre par une photographie,
- Choisir les bons outils pour créer une photographie.

Quelques chiffres

Nombre et profils des apprenants

8 participants :

- 4 architectes,
- 1 paysagiste-conseillère,
- 2 chargés de mission,
- 1 personnel administratif.



La formation vue par les apprenants

100 % des apprenants ont trouvé le rythme approprié.

75 % des apprenants ont été **tout à fait satisfaits du contenu** de la formation (équilibre théorie/pratique).

100 % des apprenants ont **tout à fait satisfaits de la démarche pédagogique et la qualité de l'animation.**

100 % des apprenants sont **satisfaits de la formation.**

FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

« Spécial élus »

« LE PAYSAGE, L'ÉLU ET LE PROJET : Comment conduire l'évolution des territoires par le paysage » 16 et 17 novembre 2023 à Fareins

Thématique de la formation

L'objectif de la formation est, d'identifier la responsabilité de l' élu dans la fabrique du paysage local, et d'être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative de mon territoire.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre que le paysage est un bien commun en partage, qui peut se définir,
- Comprendre qu'une action à un instant T peut avoir des effets à long terme,
- Appréhender et comprendre la démarche paysagère,
- Identifier les métiers du paysage,
- Reconnaître les enjeux paysagers à diverses échelles et la valeur du paysage,
- Découvrir les outils, les acteurs et les méthodes,
- Mobiliser les bonnes compétences autour d'un projet.

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **100 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance** concernant leur connaissance sur le paysage.
100 % des apprenants ont trouvé le **rythme approprié**.
100 % des apprenants ont été **très satisfaits du contenu** de la formation.
La formatrice et l'experte ont été à 71,4% très pédagogues.

Quelques chiffres
Nombre et profils des apprenants
 10 participants :
 - 2 maires,
 - 8 adjoints.

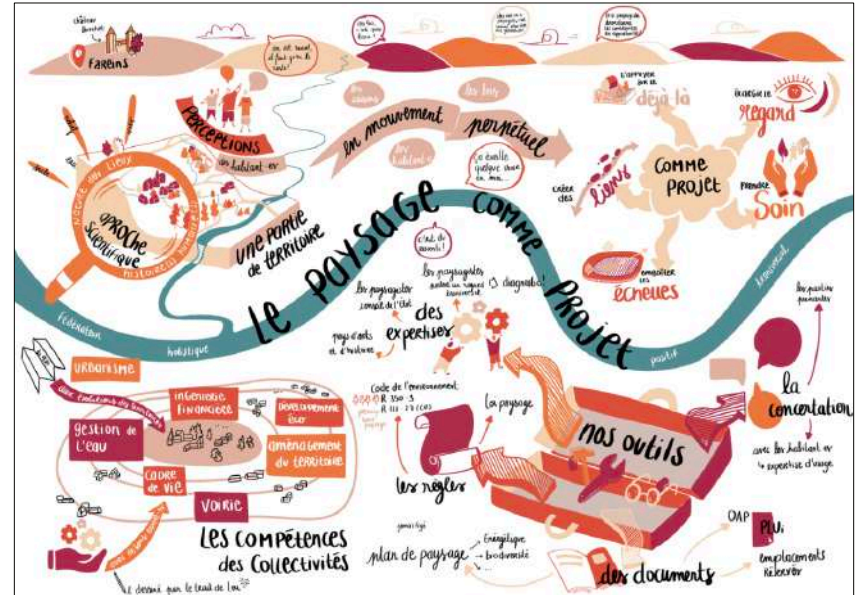


Contexte

En février 2022 a été publié le rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable « Sensibilisation et formation des élus locaux à l'approche paysagère ». Cette enquête a relevé une forte demande de la part des élus interrogés pour se former au paysage et ainsi assurer leur responsabilité en termes d'aménagement des territoires.

Le Ministère de la transition écologique et l'Association des Maires de France se sont donc tournés vers la Fédération Nationale des CAUE pour expérimenter dans trois territoires en 2023 une formation au paysage pour les élus, avant une démultiplication sur le territoire national via un kit de formation à déployer et à adapter localement.

Le département de l'Ain a été choisi aux côtés du Var et de la Côte d'Or, comme site pilote de cette expérimentation.



FORMER LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

« TRAVAILLER EN RÉSEAU AVEC S-PASS TERRITOIRES »

Thématiques des 2 sessions de formation :

Les objectifs de formation sont de comprendre les valeurs, les fondamentaux et le fonctionnement de la plateforme dans le cadre du métier, prendre en main concrètement la plateforme, de l'animation au partage de contenus, asseoir une culture commune du travail en réseau, mesurer sa responsabilité éditoriale.

Sessions à Beauvais (60) 17 et 18 Janvier 2023

Quelques chiffres

10 participants :

- 2 directeurs
- 3 chargés d'étude : 2 paysagistes, 1 architecte
- 5 métiers support : 1 chargé de communication, 1 responsable du centre de ressources et community manager, 1 chargée de l'accueil communication et des ressources documentaires, 1 chargée de communication et coordinatrice du programme de sensibilisation pédagogique.

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **45,5 % des apprenants de beaucoup** contribuer à leur **connaissance** concernant la plateforme S-PASS Territoires ; et à **54,5 % des apprenants d'assez contribuer** à leur connaissance sur le sujet.

54,5 % des apprenants ont trouvé le **rythme approprié** et **45,5 %** l'ont trouvé **tout à fait approprié**.

63,6 % des apprenants ont été **très satisfaits du contenu** de la formation et 36,4% satisfaits. **La formatrice et l'expert ont été à 90,9% très pédagogues**

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de la mutualisation et du travail en réseau dans le contexte des CAUE,
- Acquérir une vision globale de la plateforme participative S-PASS Territoires, identifier sa philosophie, ses principes et ses contraintes techniques,
- Apprendre à animer et promouvoir son groupe de travail,
- Apprendre à co-produire, partager et valoriser ses productions.

Sessions à Bourg-en-Bresse 7 et 8 novembre 2023

Quelques chiffres

6 participants :

- 5 chargés d'étude : 2 paysagistes, 3 architectes
- 1 métier support : 1 assistante.

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **100 % des apprenants de beaucoup** contribuer à leur **connaissance** concernant la plateforme S-PASS Territoires.

100 % des apprenants ont trouvé le **rythme tout à fait approprié**.

100 % des apprenants ont été **très satisfaits du contenu** de la formation.

Les formateurs ont été à 83,3% très pédagogues.



S-PASS
TERRITOIRES

DES FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS ET SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Au siège de la communauté de communes à Chazey-sur-Ain

A la demande du Syndicat Mixte BUCOPA et de la communauté des communes de la Plaine de l'Ain, le CAUE a mis en place deux formations sur mesure autour de la question du paysage, l'une à destination des élus du BUCOPA et l'autre pour les techniciens de la communauté de communes.

« Les énergies renouvelables dans le cadre d'une démarche paysagère, architecture et réglementaire »

10 novembre 2023 - Sur demande du Syndicat Mixte BUCOPA

Thématique de la formation

L'objectif de formation est d'intégrer des mesures pour accélérer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique au sein des documents de planification.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les leviers et les niveaux d'actions possibles,
- Appréhender la loi vis-à-vis des spécificités paysagères,
- S'emparer des échelles de paysage par rapport aux énergies renouvelables,
- Connaître les subtilités de certains équipements aux énergies renouvelables,
- S'approprier les énergies renouvelables,
- S'acculturer d'une expérience récente et reconnue par sa qualité,
- Décliner les énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme avant et après instruction.

Quelques chiffres

Nombre et profils des apprenants :

- La session a permis de former 17 participants :
- 6 maires,
 - 4 maires-adjoints,
 - 1 conseiller municipal,
 - 6 techniciens



Isabel Claus

Ingénieure-paysagiste
isabelclaus.paysage@gmail.com
<http://www.isabelclaus.com>

APPROCHE PAYSAGÈRE DES ENR EN LIEN AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME

LE 30 NOVEMBRE 2023, CHAZEY-SUR-AIN

Organisé par le CAUE de l'Ain & la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain



Formation «Approche paysagère des ENR», ISABEL CLAUD, organisée par le CAUE de l'Ain et BUCOPA / 30 novembre 2023 / © tous droits réservés

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **56,3 % des apprenants d'assez contribuer à leur connaissance** concernant le sujet.
62,5 % des apprenants ont trouvé le **rythme tout à fait approprié**.
56,3 % des apprenants ont été **très satisfaits du contenu** de la formation. **La formatrice et l'experte ont été à 75% très pédagogues**.

« Démarche de paysage : urbanisme et énergies renouvelables »

30 novembre 2023 - sur demande de la communauté de communes Plaine de l'Ain

Thématique de la formation

L'objectif de formation est d'intégrer des mesures pour accélérer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique au sein des documents de planification.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les leviers et les niveaux d'actions possibles,
- Appréhender la loi vis-à-vis des spécificités paysagères,
- S'emparer des échelles du paysage par rapport aux énergies renouvelables,
- Connaître les subtilités de certains équipements aux énergies renouvelables,
- S'approprier les énergies renouvelables,
- S'acculturer d'une expérience récente et reconnue pour sa qualité.

Quelques chiffres

Nombre et profils des apprenants :

- La session a permis de former 12 participants :
- 12 techniciens.

La formation vue par les apprenants

La formation a permis à **50 % des apprenants de beaucoup contribuer à leur connaissance** concernant le sujet.
75 % des apprenants ont trouvé le **rythme approprié**.
58,3 % des apprenants ont été **satisfaits du contenu** de la formation.
La formatrice et l'experte ont été à 66,7% très pédagogues.

SENSIBILISER LES ELUS ET LES PROFESSIONNELS

AVEC LE RÉSEAU AINTERPROS DU BÂTIMENT DURABLE

L'année 2023 a été riche en événements avec 5 rencontres associant visites et tables rondes :

• 1^{ère} rencontre 2023 «**Hêtre ou ne pas Hêtre**» – 28 mars au Poizat-Lalleyriat - avec la visite de la salle polyvalente qui a permis de découvrir les multiples usages en construction des hêtres issus de la forêt communale (lamellé-collé structurel, placage, bardage, parquet, etc). La table ronde a permis ensuite de faire un point d'étape sur la construction en bois de feuillus.



• 2^{ème} rencontre 2023 «**La qualité de l'Air Intérieur**» – 4 mai à Neuville les Dames
Les participants ont pu découvrir la crèche "Arche des bambins", construite en structure bois-paille. La table ronde a abordé la réglementation liée à la qualité de l'air intérieur et les manières d'intégrer cette problématique dans la conception et de l'exploitation des bâtiments.



AINterpros DU BÂTIMENT DURABLE

• 3^{ème} rencontre 2023 «**Réhabiliter les matériaux locaux et savoir-faire ancestraux**» – 15 juin à la Ferme de la Forêt à Courtes

Le CAUE a co-organisé cette 25^{ème} rencontre du réseau des AINterpros, avec la CAPEB de l'Ain. Près de 70 participants ont ainsi pu découvrir les travaux de rénovation des bâtiments historiques et le bâtiment neuf d'accueil mettant en lumière le travail des artisans maçon, piseur, charpentier, couvreur... et leur savoir-faire.

La table-ronde a regroupé un panel de professionnels autour du fil rouge du matériau terre, pour évoquer la réhabilitation des savoir-faire, l'expérimentation et la formation des maîtres d'œuvre et entreprises.



• 4^{ème} rencontre 2023 «**Accompagnement des petites communes vers des rénovations énergétiques performantes**» – 4 juillet à Ambutrix

La visite de l'école primaire proposée par la SPL ALEC Ain et l'Agence 01, a été l'occasion de découvrir les travaux de rénovation mise en œuvre dans ce bâtiment par la commune pour répondre à un objectif ambitieux de gains énergétiques supérieurs à 30%.

La table-ronde a permis de faire un point sur les enjeux énergétiques, écologiques et environnementaux de la rénovation énergétique des bâtiments publics, les exigences réglementaires avec le Décret Eco Energie Tertiaire.



• 5^{ème} rencontre 2023 «**Performance énergétique en entreprise**» – 5 octobre à Ceyzériat

La CCI de l'Ain et la SPL ALEC 01, organisateurs de cette rencontre, ont invité les participants à découvrir le siège de l'entreprise OKTEO qui a été l'objet d'une rénovation lourde associée à l'extension de bâtiments des années 1970 répondant aux exigences du décret tertiaire. Une visite du site a fait suite à la table-ronde.



Retrouvez le **livret numérique bilan des rencontres 2023** : <https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/4374>

AVEC FIBOIS 01

En tant que partenaire et membre du conseil d'administration, le CAUE de l'Ain accompagne FIBois 01 sur différentes actions :

- Conseil d'administration en mai 2023,
- Séminaire de clôture du programme de recherche HaDEcoT-Bois en juillet 2023,
- Action Culture & CO organisée avec le Département de l'Ain en octobre 2023.



INFORMER - SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

EXPOSITION «JEAN-VINCENT BERLOTTIER - ARCHITECTURE ET OUVRAGES D'ART»



Cette exposition présente des bâtiments emblématiques de Bourg-en-Bresse, de l'Ain et de la Région, conçus et réalisés par Jean-

Vincent Berlottier entre les années 1970 et 2000 : médiathèque Vailland, parc de Bouvent, pont de Seyssel, etc. Ces réalisations ont été présentées au public avec photos, plans et dessins de l'architecte, mais aussi des documents originaux inédits produits par l'architecte.

Une quinzaine de maquettes de projets, réalisées par l'architecte a été montrée.



Après une présentation dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires de l'Ain à l'automne 2022, le CAUE a choisi d'ouvrir plus largement cette exposition au public. Elle a ainsi été présentée du **21 janvier au 15 février 2023**, à l'espace culturel Hôtel Marron de Meillonas H2M à Bourg-en-Bresse.



• **Vidéos** : une série de 17 courtes séquences vidéos sur chacun des projets présentés dans l'exposition, a été réalisée par le CAUE à partir d'entretiens avec Jean-Vincent Berlottier : https://www.youtube.com/watch?v=zcmAUVFves&list=PLlaxS6dX4XbEPcuWdF77SXwNLink_e26n)

• Catalogue de l'exposition



Le contenu, les photos, et le descriptif de l'exposition sont consultable en ligne.

<https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/4381>

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

• Visites et parcours autour de l'exposition Tony Ferret - 16 et 17 septembre

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, le CAUE a proposé au grand public, des visites commentées gratuites de l'exposition et des parcours guidés dans le centre de Bourg-en-Bresse à la découverte des œuvres de Tony Ferret.

• Lecture de paysage au sommet du Grand Colombier - dimanche 17 septembre

Le CAUE de l'Ain et la communauté de communes Bugey ont proposé une lecture de paysage au sommet du Grand Colombier, pour les Journées Européennes du Patrimoine.

Une quinzaine de personnes de tout âge ont participé à cet événement et ont pu échanger sur l'évolution des paysages et la trace que l'on souhaite laisser. Pour aborder ce point de vue, les curieux ont fait une lecture sensible puis esthétique et enfin cognitive. Des dessins ont été réalisés pour agrémenter leur lecture de ce lieu emblématique du département.



AUTRES ACTIONS DE SENSIBILISATION

• Forum des Energies - 7 janvier à Tramoyes

Le CAUE de l'Ain était présent au forum des Energies organisé par les communes de Tramoyes et de Neyron, avec les partenaires (ALEC, ADIL, énergies citoyennes, etc.) et des artisans spécialisés (panneaux solaires, menuiseries, etc.).

Le public a été sensibilisé au pisé et ses techniques d'entretien et de restauration avec une exposition du CAUE et un architecte conseiller était présent pour répondre aux questions des participants.

• Ciné-débat autour du métier de paysagiste au cinéma l'Horloge à Meximieux - 31 mars

A la suite de la projection du film "Tans que le soleil frappe" au cinéma l'Horloge, le CAUE a été sollicité pour venir échanger avec le public sur le métier de paysagiste, aux côtés d'autres intervenants. Les spectateurs du film ont pu poser toutes leurs questions aux deux paysagistes conseillers du CAUE et appréhender au mieux ce métier.

• Salon Plein'R à Villars les Dombes (Parc des oiseaux) - 1 et 2 juillet

Le CAUE a tenu un stand aux côtés de l'ALEC et de l'Agence d'Ingénierie de l'Ain au salon Plein'R pro « Le carrefour des Energies »



INFORMER - SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

EXPOSITION « TONY FERRET 1851-1923 ARCHITECTE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN À LA BELLE ÉPOQUE »

Cette exposition a été présentée du **16 septembre au 18 octobre 2023** à l'**Hôtel Marron de Meillonas H2M à Bourg-en-Bresse**.



Le public a été invité à redécouvrir des bâtiments emblématiques de Bourg-en-Bresse, de l'Ain ou encore de Saône-et-Loire ou du Jura, conçus et réalisés à la belle époque (entre

1870 et 1920) par Tony FERRET, architecte départemental pendant plus de 30 ans. Cette exposition a présenté une sélection d'archives originales (plans, dessins, etc.) issues des archives nationales, départementales, municipales et privées, pour certaines jamais présentées au public.

La vie de l'architecte s'est dévoilé à travers des photos de familles, de ses voyages, de ses chantiers.

• **Inauguration** : Samedi 16 septembre 2023 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine



L'exposition en chiffres

23 jours d'ouverture au public

Plus de **1000** visiteurs

8 visites guidées

(+ 10 avec l'Office du Tourisme de Bourg-en-Bresse)

50 documents d'archives originaux

Des prêts de fonds privés, des Archives Municipales, de l'Ecomusée du Creusot, etc.



• Visites guidées et parcours commentés -

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, le CAUE a proposé des visites guidées de l'exposition et parcours commentés du centre-ville de Bourg-en-Bresse autour des œuvres de l'architecte Tony FERRET.

• Visites pour les scolaires

- Deux classes de 4^e et 3^e du collège de Brou à Bourg-en-Bresse ont profité d'un parcours commenté dans le cadre de la manifestation « Enfants du patrimoine » menée par la Fédération Nationale des CAUE.

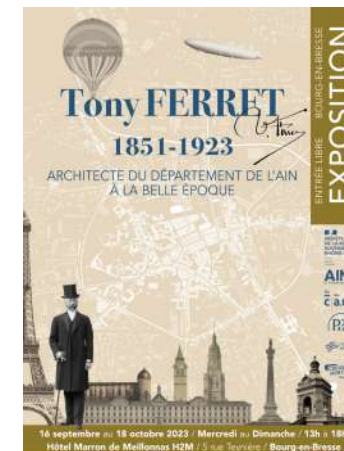
- Deux classes de seconde du Lycée Carriat à Bourg-en-Bresse ont pu découvrir, à l'occasion d'une visite guidée, les travaux menés par Tony FERRET ; une manière concrète pour eux de toucher du doigt les métiers du bâtiment, de l'architecture, de l'urbanisme mais aussi de l'agencement et de la décoration.



• Conférence Tony FERRET 100 ans après » -

17 octobre à Val-Revermont

Afin de rendre hommage au célèbre architecte de la région Tony FERRET, la Scène Nationale s'est associée au Château de Treffort pour proposer une soirée autour du travail de l'architecte. Le CAUE a participé à ce rendez-vous avec Philippe DUFIEUX, commissaire de l'exposition Tony FERRET, mais aussi Patrimoine des Pays de l'Ain et les actrices de la pièce « Tony Ferret et la mystérieuse commande ».



• Pièce de théâtre "Tony FERRET et la mystérieuse commande" - 25 octobre à l'amphithéâtre de Bourg-en-Bresse

Le public a pu assister à une représentation de la pièce de Xavier ARLOT "Tony FERRET et la mystérieuse commande" à l'Amphithéâtre de Bourg-en-Bresse.

Organisée en partenariat avec le Château de Treffort et Grand Bourg Agglomération, cette représentation venait conclure l'exposition du CAUE et célébrer le centenaire de la disparition de cet architecte si prolifique dans l'Ain.



INFORMER - SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES SCOLAIRES

VISITES DE MAISONS D'ARCHITECTES DANS L'AIN

Journées Nationales de l'Architecture - les 14 et 15 octobre 2023

Pour les Journées Nationales de l'Architecture 2023, le CAUE a proposé à nouveau des visites de maisons (réhabilitation, extension, maison autonome, etc) et chantiers le samedi 14 octobre, en partenariat avec l'Association des Architectes de l'Ain et l'Ordre des Architectes Auvergne Rhône Alpes.

Ouvertes au grand public, les rencontres se sont déroulées sur les communes de Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Neyron ou encore Chevry, accompagnées par l'architecte du projet et le CAUE. Elles ont rassemblé une cinquantaine de participants en cumulé. Elles ont permis aux participants d'échanger avec les architectes sur leur projet mais aussi leur métier. Un bel échange s'est instauré, en particulier avec le goûter-débat sur le « Facteur 4 » organisé à la suite de la visite de la maison autonome à Ambérieu.

Retour en images des visites 2023 : <https://www.caue01.org/fr/portail/93/mediatheque/72571/retour-en-images-visites-de-maisons-darchitectes-jna-2023-1.html>



Voir l'Observatoire des maisons d'architectes dans l'Ain : <https://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/3265>



SENSIBILISER LES SCOLAIRES

Dans le cadre de ses missions, le CAUE sensibilise :

- les scolaires par des interventions ou ateliers pédagogiques à thèmes liés au cadre de vie, aux matériaux, ...
- les étudiants, par l'accueil de stagiaires liés à l'environnement, la communication, l'histoire, mais aussi des partenariats pour des études territoriales, par exemple.

Intervention au collège du Renom à Vonnas

Le collège du Renom de Vonnas a sollicité le CAUE pour sensibiliser des élèves sur leur cadre de vie. L'action s'est déroulée sur trois matinées, autour d'ateliers disséminés dans la commune et permettant aux enfants de s'interroger sur leur cadre de vie. Organisée par des professeurs d'art plastique et d'histoire-géographie du collège, cette action visait des classes de 6ème principalement et quelques 3ème



intéressés par les métiers d'architecte et de paysagiste. Les deux premières matinées s'organisaient autour de défis sur le terrain, où les élèves devaient imaginer la place de Vonnas, ou relever les matériaux employés pour construire. Puis en classe l'animation d'un atelier sur carte leur demandait de se projeter sur le "Vonnas du futur" en lien avec le programme « Petites Villes de Demain ». La troisième matinée fut réservée à une présentation du métier et du parcours pour devenir Architecte ou Paysagiste, devant plusieurs classes et permettant aux élèves de poser leurs questions. Les élèves vont continuer à travailler sur ces sujets pour produire une exposition qui sera présentée à la commune.



SENSIBILISER LES SCOLAIRES

ACTION PÉDAGOGIQUE (CYCLE 3) AVEC L'ÉCOLE DES DÎMES À BOURG EN BRESSE

Marquer les 50 ans de l'école avec leurs élèves

L'école des Dîmes a atteint ses cinquante ans en 2023. A cette occasion, une des professeures des écoles, a souhaité monter une rétrospective de l'évolution de l'école dans son quartier, pour la fête de fin d'année scolaire. Elle a donc sollicité le CAUE pour ce faire.

But pédagogique : La découverte de l'urbanisme du quartier des Dîmes, avec et sans l'école

Le but était de faire redécouvrir à des élèves de CM1/CM2 leur quartier, à partir de la période qui précède l'arrivée de l'école jusqu'à nos jours. L'idée maitresse serait que l'école est liée à l'évolution du quartier.

Accompagnements : 2 visites du quartier le 8 et 15 juin 2023

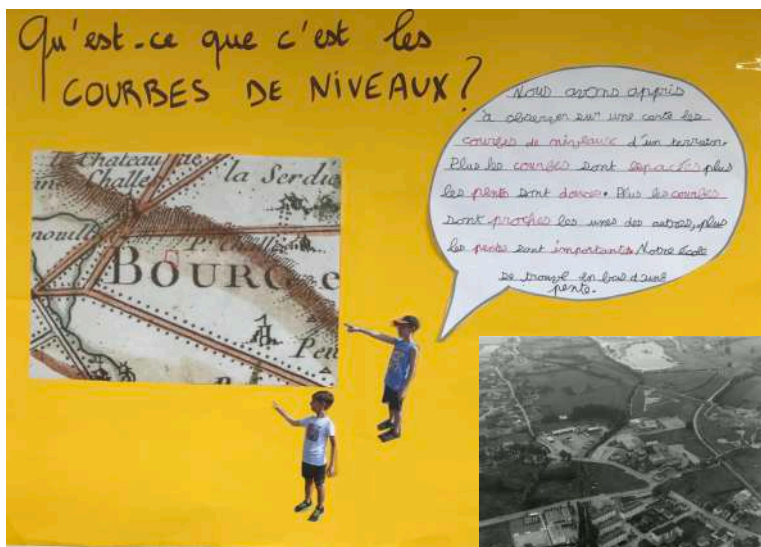
Deux parcours ont aidé à représenter ce qu'était l'école avant puis après son arrivée (années 60). Une préparation en salle de classe les précédait.

Quelques thèmes forts sont identifiés : **le terrain, l'eau, les routes, les constructions.**

Chacun de ces thèmes peut recouper différentes époques, notamment par leurs matériaux caractéristiques ou leurs types de bâtiments.

Cette découverte se fait avant de partir sur le terrain, puis lors du parcours. Une carte à remplir est remise à chacun des élèves.

Le terrain



La découverte de l'urbanisme d'un quartier de Bourg-en-Bresse

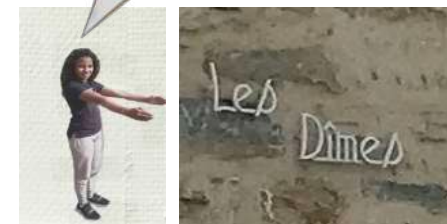
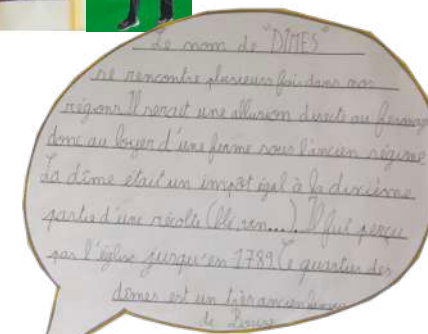
Moyens mobilisés

Le CAUE a regroupé des recherches sur l'histoire, la géographie et la toponymie locale, des planches de vues aériennes, de photographies in situ, sur les limites du quartier des Dîmes. En parallèle, la professeure a recoupé ces données avec d'autres sources : journaliste, géographe, témoignage d'anciens élèves ou employés. Les archives municipales ont été mises à contribution.

Objectifs atteints

Il s'agissait d'une démarche d'observation de l'environnement qui entoure les élèves, en recherchant des indices dans l'existant, à l'aide de l'animateur du CAUE et de la Professeure.

Cette (re)découverte du quartier des Dîmes a permis de montrer des racines historiques plus profondes que celles présupposées au départ. Un document-support a été remis à la professeure.



Et demain ?

Le CAUE pourrait également proposer, aux professeurs motivés, une approche complémentaire faisant valoir l'avenir pour impliquer davantage les élèves à la vie de leur cité. A la lueur de cette expérience, il serait possible de décliner les différents thèmes abordés pour susciter une séance où les élèves pourraient définir comment ils espèrent leur quartier.



FORMER LES ÉLUS

«LE PAYSAGE, L'ÉLU ET LE PROJET :

comment conduire l'évolution des territoires par le paysage»

Pour aider les élus à appréhender la problématique du paysage dans leur projet, le CAUE de l'Ain a été choisi, aux côtés du Var et de la Côte d'Or, comme site pilote d'une expérimentation de formation au paysage pour les élus. Cette formation a vocation à être démultipliée sur le territoire national via un kit de formation à déployer et à adapter localement.

La première formation a eu lieu en 2023.

TRAVAILLER EN RÉSEAU



Après la mise en place d'un **réseau paysage régional**, il y a quelques années à l'initiative de la Fédération Française de Paysage, en lien avec le CAUE et l'agence 01, un **réseau des paysagistes de l'Ain** s'est constitué en 2023.



MOBILISER LES COMPÉTENCES EN INTERNE

Le Conseil d'administratif a validé le recrutement d'une 2ème paysagiste au sein de l'équipe en 2023.

SENSIBILISER LES ÉLUS ET LE GRAND PUBLIC



Comité
Départemental
de Fleurissement

- **Accompagnement du Comité de fleurissement** via une convention de partenariat associant CAUE et Aintourisme



Observatoire
des
arbres
de l'Ain

- Implication du CAUE au sein du réseau «S-PASS» des CAUE, investi dans l'**Observatoire des Arbres**

CONSEILLER À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

De la **végétalisation et désimperméabilisation des cours d'école**, à la **valorisation du massif du Grand Colombier**, en passant par l'aménagement du Parc de la Madeleine à Bourg-en-Bresse, le CAUE apporte ses compétences en matière de paysage auprès des élus.

INFORMER - SENSIBILISER AVEC LES RESSOURCES DU CAUE

CENTRE DE RESSOURCES LOCAL

Spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, le centre de ressources créé dès 1980, est ouvert, gratuitement, à tous publics (professionnels, enseignants, étudiants, collectivités locales, particuliers, etc.). Il dispose d'un espace de consultation/travail. Les ouvrages et revues sont consultables uniquement sur place. Il a également un usage interne.

Le centre est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.



PORTAIL RESSOURCES REGIONAL

Le CAUE de l'Ain s'est associé, il y a quelques années (2016) aux centres de ressources des CAUE de Bourgogne - Franche-Comté pour proposer à tous les publics un espace d'information mutualisé accessible sur internet.

Vous pouvez ainsi consulter des livres, articles de presse, brochures, études. Les documentalistes ont complété cet espace par le référencement de podcasts, vidéos en ligne, MOOC, etc.

Chaque mois, un bulletin « Ressources CAUE » propose des suggestions de lecture sur des thèmes relatifs au cadre de vie. Vous pouvez les retrouver en téléchargement sur le portail. Ces bulletins vous intéressent ? Vous pouvez en être destinataire sur simple demande à ressourcescaue@gmail.com

Zoom sur 2023 : Les bulletins ont porté entre autres sur l'agrivoltaïsme, le paysage nocturne, la construction en paille, etc.

En 2023, le CAUE de l'Ain a enregistré 123 ouvrages en version papier ou numérique.



www.ressources-caue.fr

OBSERVATOIRE NATIONAL

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données régulièrement actualisée, pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet sur une sélection d'opérations. Chaque CAUE l'alimente avec des fiches sur des équipements et aménagements urbains et paysagers sélectionnés pour leur qualité.

Nous invitons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres à nous solliciter pour valoriser leurs réalisations exemplaires.



RÉHABILITATION DU COLLÈGE DE L'INSTITUTION LAMARTINE
Par les Caue de l'Ain et de la Côte d'Or

www.caue-observatoire.fr

LES EXPOSITIONS

Le CAUE prête gratuitement des expositions dont il est auteur ou co-auteur, sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, l'environnement et le cadre de vie en particulier.

ET ENCORE...

Les archives du CAUE

Depuis sa création en 1979, le CAUE réalise de très nombreuses études qui constituent une accumulation d'informations sur le territoire départemental. Les documents sont classés et archivés. Depuis la mise en place du portail « Ressources CAUE Centre-est », le CAUE indexe les anciennes études réalisées. Ces documents ne sont pas en accès libre mais constituent une mémoire pour les communes.

Panorama de presse

Le CAUE propose un « **Scoop.it** » permettant une veille d'information sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage et le patrimoine.

Les articles de la presse mensuelle sont indexés dans le portail « Ressources Caue Centre-Est ».

www.scoop.it/topic/caue-2

LES RESSOURCES DU CAUE EN CHIFFRES

L'Observatoire des CAUE

Depuis sa création en 2002, **6255** fiches sont en ligne.

Le CAUE de l'Ain participe à l'Observatoire depuis 2015.

Dans l'Ain, vous pouvez trouver **35** réalisations valorisées.

Le nombre de visiteurs de l'Observatoire a augmenté de **43%** entre 2022 et 2023.

Les archives du CAUE

1060 études sont indexées.

Panorama de presse

409 articles de presse mensuelle ont été enregistrés en 2023 dans des périodiques consultables au CAUE de l'Ain.

928 articles de presse mensuelle ont été enregistrés en 2023 sur l'ensemble des CAUE du portail « Ressources Caue Centre-Est ».

Bilan 2023

www.ressources-caue.fr



Un nombre d'utilisateurs assez stable
Des bulletins thématiques plus riches
et envoyés chaque mois.

14 340
utilisateurs

17 210
sessions



5 966 documents
numériques accessibles
dont des webinaires, Mooc
et podcasts

44 777 pages vues



45 190
notices documentaires
consultables



2 961
études CAUE



1 réunion gestionnaires
en présentiel à Dijon
le 1er juin



1 réunion administrateurs
en visio le 3 février



1 300 nouveaux
enregistrements
de documents



11 bulletins documentaires
thématiques envoyés

71% des utilisateurs consultent le portail
à partir d'un ordinateur



FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'AIN

Travail avec les services

• Direction des Musées et du Patrimoine

En 2023, le CAUE de l'Ain a collaboré avec cette direction du département pour l'édition d'un recueil de **21 fiches pratiques** à destination des collectivités. Les thématiques abordent les typologies, les matériaux, les techniques et les aides financières.

Ce guide permet de se poser les bonnes questions en amont pour mener à bien son projet, le financer et réussir ses travaux.

Pour consulter le guide :

<https://www.ain.fr/app/uploads/2024/01/guide-renovation-monuments-batiments-anciens-ain.pdf>

Le CAUE apporte des conseils ponctuels à la demande des communes pour des travaux de réfection de patrimoine communal (église, lavoir, ...) en vue de l'obtention de subventions départementales.

• Direction des bâtiments Réaménagement du site de la Madeleine

Après avoir accompagné le Département de l'Ain pour dégager les enjeux du réaménagement du parc de la Madeleine qui accueillera entre autres la nouvelle Maison départementale du cadre de vie, le CAUE de l'Ain a participé à l'élaboration du cahier des charges pour le recrutement d'une équipe de paysagistes concepteurs.



• Direction des Routes Conseils Monuments aux Morts Val d'Enfer à Cerdon

A la suite de nombreuses chutes de pierres sur la RD1084, à proximité du monument Val d'Enfer très fréquenté, le Département a sollicité l'assistance du CAUE pour requalifier le site. L'objectif est d'étudier la possibilité de réduire les risques autour du monument, en réorganisant le site afin d'éloigner les visiteurs des zones les plus sensibles, mais également de proposer des solutions pour intégrer au mieux les dispositifs dans l'environnement.



• Réseau lecture publique - 29 juin 2023

Dans le cadre du schéma départemental de développement de la lecture publique, le CAUE est partenaire du Département. C'est à ce titre que le CAUE a participé avec les membres du réseau des bibliothèques à une rencontre sur le thème du « troisième lieu ». Conférences, rencontres, ateliers participatifs, ... ont jalonné cette journée destinée aux bibliothécaires, bénévoles et professionnels, élus, ... L'objectif était de découvrir et anticiper l'adaptation locale d'une nouvelle génération de bibliothèques mettant les usagers au cœur de leur projet.

Avis techniques

Commission Tourisme - 24 avril et 9 octobre 2023

Le CAUE a participé à deux commissions tourisme du Département, avec d'autres partenaires (Aintourisme, CCI, gîtes de France, ...) afin de formuler des avis techniques sur les projets d'hébergements de loisirs.

Avis techniques consultatifs

A la demande du Conseil Départemental, dans le cadre d'attribution de subventions, le CAUE est amené à donner des avis auprès des services du Conseil Départemental, sur des bâtiments industriels ou des bâtiments patrimoniaux dans le cadre de plan d'aides aux communes et aux particuliers.

Participation aux projets et événements

Assises du Logement - 19 octobre 2023

Guichet unique de l'habitat et du cadre de vie
Les rencontres se sont poursuivies en 2023 avec le Département et les pôles satellites (ADIA, SOLIHA, ADIL, SPL ALEC 01) qui intégreront la nouvelle Maison départementale du cadre de vie de l'Ain « PERL'Ain »



Conseils dans le cadre des aides pour le petit patrimoine non protégé

En 2023 les communes de Béréziat, Magnieu, Matafelon-Granges, Jasseron et Saint Etienne sur Chalaronne ont bénéficié de conseils pour leur église (toiture, intégration d'éléments techniques, traitement de dégradations de parements ou remontées capillaires, teintes) et les abords.



FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

AVEC L'ETAT

Partenariat avec la DDT

• Sensibilisation à la démarche EcoQuartier - 5 juillet 2023

La DDT de l'Ain et le CAUE 01 ont co-animé une matinée de sensibilisation à la démarche EcoQuartier "Vers des aménagements plus durables" et les défis que ce processus sous-entend (sobriété, résilience, inclusion, création de valeurs). A destination des aménageurs, promoteurs et concepteurs en paysage cette matinée a permis le partage d'expériences autour du projet de l'EcoQuartier des Orfèvres à Trévoux et une mise en application concrète sur une friche en devenir à Pont-de-Veyle.



• AinAttitud - 27 Janvier et 3 octobre 2023

Le CAUE a participé à deux réunions du réseau AinAttitud, organisé par la DDT, qui vise à promouvoir des échanges de connaissances et de projets (démarches de planification, «Petites villes de demain», fonds verts, atelier de l'eau), entre les différents acteurs liés à l'aménagement des territoires de l'Ain.

• Atelier « Optimiser son foncier - saison 2 » - 14 septembre à Tossiat

La DDT et le CAUE ont regroupé une quarantaine d'élus et techniciens de collectivités pour approfondir la question de la densification de nos bourgs associée à la qualité de l'espace public. A travers des opérations exemplaires finalistes régionaux du palmarès URCAUE « Valeurs d'Exemples » ou via la grille EcoQuartier, les participants ont ensuite planché sur un exercice pratique sous forme de jeu de rôles.



A noter la sortie du recueil de fiches «Optimiser son foncier pour un cadre de vie de qualité» présentant des projets d'optimisation foncière réussis dans l'Ain.

Consultable sur le site du CAUE dans «Nos publications»



• Journée prospective 2070

29 septembre 2023

Le CAUE a participé à un atelier collaboratif "Dessignons la ville de demain dans l'Ain", organisé par la DDT de l'Ain.

La cinquantaine de participants (architectes, paysagistes, étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon) étaient invités à imaginer le département à l'horizon 2070, en prenant en compte les enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux. Plusieurs groupes ont restitué avec enthousiasme leur vision future de l'Ain : mobilité raisonnée, villes-jardin, activités déconcentrées...



Avec l'UDAP

Le CAUE et l'UDAP s'associent pour proposer des permanences communes dans des collectivités (Miribel et Nantua)

En appui du service ADS, ils apportent ensemble des conseils aux particuliers et/ou professionnels, en amont du dépôt de permis de construire.



Autres actions avec l'Etat

Participation aux différents comités :

- Commission Départementale de la Nature, des sites et des Paysages
- Comité Transition Énergétique
- Comités locaux de suivi «Petites villes de Demain»



- Comité local de cohésion territoriale



FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS

AUTOUR DU FLEURISSEMENT Avec Aintourisme, le comité départemental de fleurissement, le Conseil Départemental et le CAUE

• Villes et villages fleuris

Un partenariat a été initié en 2022 entre le comité départemental du fleurissement, le conseil départemental, Aintourisme et le CAUE pour développer un accompagnement technique, la mise à disposition d'outils pour les communes vers le label « villes et villages fleuris » et des actions de sensibilisation et de formation pour l'embellissement et la qualité du cadre de vie de ces communes.

En 2023, une convention a été signée pour établir ce partenariat. Le CAUE apportera son appui technique à travers la mise en place d'un site internet collaboratif, la réalisation de fiches techniques et offrira une offre de service auprès des communes qui s'engagent dans un projet de valorisation de leur cadre de vie.




Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

AVEC LES ACTEURS DE L'HABITAT

• Salon des maires à Bourg-en-Bresse - 14 octobre 2023

L'équipe du CAUE était présente au salon des maires, sur un stand aux côtés de l'Agence 01, SPL ALECO1, SOLIHA, ADIL 01.



AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE 01

Pour certains projets communaux, l'Agence 01 est invitée à participer à des ateliers organisés par le CAUE dans le cadre de réflexion partagée avec les élus. Cela permet de mieux s'approprier le pré-programme établi par le CAUE pour mener à bien l'étude de faisabilité.



AVEC LE CROA

« Frugalité Heureuse et Créative »

- 20 Juillet

Le Conseil de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes a organisé un "16/18" qui a mis les partenaires de l'Ain à l'honneur au sein des locaux du CAUE et a réuni une trentaine de participants.

Le CAUE, l'association des Architectes de l'Ain et l'architecte Julie HERRGOTT ont fait des présentations d'actions menées en matière de « frugalité ».



AVEC L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE L'AIN

• Journées Nationales de l'Architecture

Le CAUE et l'Association des architectes de l'Ain se sont à nouveau associés en 2022 pour co-organiser des visites de maisons d'architectes dans l'Ain, à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture.



• Réunions mensuelles de l'Association

Le CAUE participe régulièrement aux réunions organisées par l'association des architectes de l'Ain.

Ces rencontres sont des moments d'échanges sur les pratiques métiers, les jurys, la réglementation, les difficultés du métier, c'est aussi l'occasion de réfléchir à des actions communes possibles (visites, manifestations, ...).

AUTRES PARTENARIATS

Participation aux ateliers de travail organisés par :

- PNR Bresse Bourguignonne
- Syndicat Rivière Ain et ses affluents
- Syndicat Rivière de la Reyssozouze

COMMUNIQUER

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE SITE INTERNET

Site internet

Il est réalisé sur la plateforme participative S-PASS Territoires.

Réseaux sociaux

Le CAUE de l'Ain possède une page facebook qui permet d'informer sur l'activité du CAUE.

Youtube

Le CAUE dispose du chaîne Youtube sur laquelle sont déposées nos vidéos.



NEWSLETTER « écho du c.a.u.e 01 »

Le CAUE édite une newsletter pour faire part de l'actualité, partager les retours d'événements, faire découvrir une publication, une fiche de l'Observatoire des CAUE présentant une production architecturale, patrimoniale ou paysagère de notre département ou le dossier thématique du mois du centre de ressources.

Toutes les newsletters sont disponibles sur notre site internet (rubrique CAUE).



Le site internet en 2023

15450 personnes ont visité le site internet

41300 pages vues

Facebook en 2023

463 abonnés à notre page facebook

85 publications

PUBLICATIONS

• Publications numériques

Grâce à la plateforme S-PASS Territoires, le CAUE peut éditer des publications numériques qui sont ensuite valorisées sur le site internet. Des retours en images sur des événements sont présentés sous cette forme (bilan des AINterpros, Journées Nationales de l'Architecture ou assemblée générale), mais aussi livret d'exposition ou encore le rapport d'activité depuis quelques années.

Retrouver toutes nos publications sur www.caue01.org

(Rubrique « Nos publications »)



VIDEOS



Le CAUE réalise des vidéos pour accompagner une exposition, pour diffuser un retour d'expérience ou bien encore pour partager des connaissances sur un thème comme en 2023 avec les vidéos d'entretiens avec l'historien Dominique Amouroux sur « 50 ans d'architecture contemporaine »



50

ANS D'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Découvertes d'un historien de l'architecture

Dominique AMOUREUX
CAUE de l'Ain - 2023

Retrouver toutes les vidéos du CAUE 01 sur notre [chaîne Youtube](#).

INTERVIEWS RADIO



• Formation des élus

Lorène JOCTEUR, paysagiste conseillère et formatrice au CAUE a été interviewée par RCF Pays de l'Ain pour parler des formations proposées par le CAUE aux élus et techniciens des collectivités sur l'adaptation au changement climatique : architecture, paysage nocturne, plan local d'urbanisme, espaces publics.



<https://www.rcf.fr/actualite/ainfo-mag?episode=329726>

• Présentation des missions du CAUE

Baptiste MEYRONNEINC, directeur du CAUE de l'Ain, a été interviewé par RCF Pays de l'Ain pour présenter les missions du CAUE auprès des particuliers aindinois mais aussi des collectivités du département en matière d'architecture, de patrimoine, d'urbanisme, de paysage et d'environnement. La formation et la sensibilisation du grand public à ces thèmes ont également été abordés.



<https://www.rcf.fr/culture-et-societe/dans-le-coain?episode=365200>

TRAVAILLER EN RESEAU AVEC S-PASS TERRITOIRES

S-PASS TERRITOIRES, LA PLATEFORME COLLABORATIVE ET PARTICIPATIVE

Créée en 2011 à l'initiative du CAUE du Nord, S-PASS Territoires est une plateforme qui permet à chacun d'observer et de comprendre les territoires. Elle offre aux acteurs du cadre de vie des outils pour collaborer autour de projets. 9 CAUE et la Province de Flandre Occidentale sont adhérents.

Près d'une trentaine de CAUE l'utilisent dans le cadre d'un projet.

Le CAUE de l'Ain adhère depuis 2015.



Une plateforme, pour qui ?

La plateforme est ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie pour valoriser leur projet : les communes, les intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines), les CAUE, les associations (cercles historiques, comités de quartiers, associations locales), les partenaires d'ingénierie publique (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, agences d'urbanisme, SIVU, SIVOM, syndicats mixtes, EPCI, etc.).

Une plateforme, pour quoi ?

La plateforme permet de valoriser un projet soit sous la forme d'un site internet, soit sous la forme d'une publication numérique, soit sous la forme d'une fiche descriptive du projet.

Par exemple, il existe des groupes de projet sur des Observatoires des Arbres (Ain, Manche, Paris, La Réunion), Atlas des paysages (Ain et Val d'Oise), Questions d'élus sur les cimetières, Observatoire

photographique, écoles durables à La Réunion, etc.

Une plateforme, comment ?

Elle prend la forme d'une suite d'outils numériques : un observatoire, des publications numériques, une médiathèque, des portails web, l'outil cartographique. Les données produites peuvent être mutualisées et partagées à un public, qu'il soit large ou restreint.

Une plateforme, pour quels territoires ?

Tous. La plateforme couvre le monde entier : de l'Ain à La Réunion en passant par Paris, l'Ouest de la France, la Belgique.

LE CLUB DES UTILISATEURS : le club des Spassionnautes

Il réunit les CAUE adhérents à la plateforme S-PASS Territoires, une à deux fois par an.

Lors de ces rencontres, nous évoquons les mises à jour évolutives, celles que les utilisateurs envisagent. Nous échangeons sur les projets mis en avant sur la plateforme.

Tout au long de l'année, le CAUE participe à plusieurs groupes de travail :

- Affiner la base mission / Conseil aux particuliers
- Observatoire des arbres
- Aide en ligne.



Le directeur du CAUE de l'Ain participe au CODOR (Comité d'Orientation et de Gestion) réunissant les directeurs et visant à faciliter le déploiement de la plateforme auprès des CAUE, partenaires et des publics.

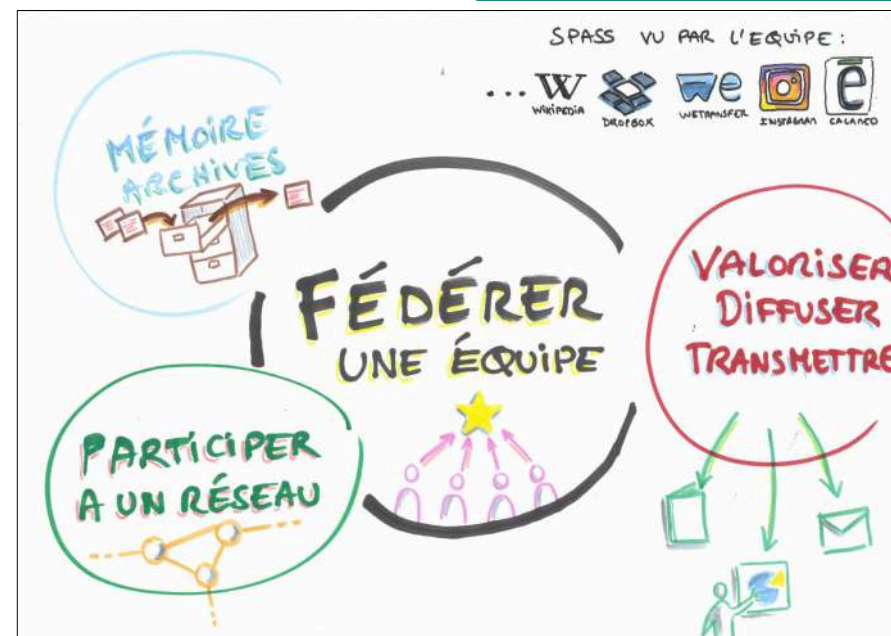


Zoom sur 2023 :

En 2023, une rencontre a eu lieu à Lille où nous avons dressé le bilan des 10 années de pratique de la plateforme.

QUELQUES CHIFFRES

- **6 groupes de travail** actif (site institutionnel du CAUE, formations du CAUE, Ainterpros, Atlas des paysages, etc.)
- Plus de **400 marqueurs** sur l'Ain (exemple : centre Louis Aragon d'Oyonnax, établissement Joseph Vianney à Tévoux, Poype de Villars-les-Dombes, etc.)
- **180 arbres** identifiés,
- **7 publications numériques** (exemple : le rapport d'activités, le bilan des Ainterpros, le retour en images des Journées nationales de l'architecture ou de notre assemblée générale).



TRAVAILLER EN RESEAU AVEC LES CAUE

AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE



• « Enfants du patrimoine » - 15 septembre 2023

La veille des Journées européennes du Patrimoine, les CAUE sont invités à proposer aux élèves avec leurs enseignants, de la maternelle au lycée, un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public.

Cette manifestation est à l'initiative de la Fédération Nationale des CAUE.

En 2023 le CAUE de l'Ain a organisé un parcours commenté du centre-ville de Bourg-en-Bresse autour des œuvres de l'architecte Tony Ferret pour deux classes de 4^e et 3^e du collège de Brou, par l'historien Philippe Dufieux.



• Groupe Formation

Le CAUE de l'Ain partage son expérience sur la certification Qualiopi avec la fédération nationale des CAUE.

• Assemblée Générale

L'assemblée générale de la Fédération nationale des CAUE s'est tenue le 10 mai au Ministère de la Culture.



• Adhésion à la FNCAUE

Le CAUE de l'Ain fait partie des 92 CAUE à l'échelle nationale, dont 80% environ adhèrent à la Fédération nationale.

• Représentation à la Commission Technique Permanente

Notre directeur Baptiste MEYRONNEINC est représentant pour la région à la CTP.



AVEC L'URCAUE ET LES CAUE



• Rencontre des directeurs

Les directeurs des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'Ain, se sont réunis à plusieurs reprises en présentiel ou en visioconférence durant l'année 2023 pour travailler sur le programme d'actions, celles en cours et le projet stratégique de l'Union Régionale.



• Rencontre présidents et directeurs

Un séminaire à Belleville-en-Beaujolais en octobre a permis de rassembler les présidents et vice-présidents des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes avec des ateliers pour définir les grandes orientations du futur projet stratégique de l'URCAUE de notre région.

• Journée d'études « matériau paille » - 12 septembre 2023 dans l'Ain

La DREAL, en collaboration avec l'URCAUE (représentée par les CAUE 01 et 69), Oikos et l'AURA HLM a organisé une journée d'étude consacrée au matériau "paille" dans la construction.

Des visites (Manufacture de panneaux bois-paille de Villefranche-sur-Saône et école de Trévoux réalisée en isolation paille) et table-ronde ont permis de faire un état des lieux de ce matériau (contexte réglementaire, règles professionnelles, expérimentations, etc.) et d'échanger avec les

architectes et maîtres d'ouvrage sur les expérimentations.



• Salon BEPOSITIVE - 23 mars 2023 à Eurexpo Lyon

Le CAUE de l'Ain a participé à une table ronde organisée par l'URCAUE et animée par le CAUE de Haute-Savoie autour du biosourcé et du géosourcé. L'occasion de partager témoignages et retours d'expériences dans la construction et l'aménagement aux côtés de la DREAL, d'entreprises et du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes.

• Jury Patrimoine Aurhalpin - 5 juin 2023

Le CAUE de l'Ain a représenté l'URCAUE, avec le CAUE du Rhône au jury du patrimoine Aurhalpin et a assuré le rôle de rapporteur de la catégorie « Réalisations ».

• Rencontre « ZAN et habitat » avec le CAUE 63 - 25 mai 2023

Le CAUE de l'Ain est intervenu lors d'une matinée organisée par le CAUE du Puy-de-Dôme pour aborder la question de densité. Le CAUE de l'Ain a fait part de son retour d'expériences sur l'expérimentation de la Densification Douce Mairisée, la densification et la place du stationnement, l'OAP thématique du PLUi du Pays de Gex...

TRAVAILLER EN RESEAU AVEC L'URCAUE

LE PALMARÈS RÉGIONAL « VALEURS D'EXEMPLES »

L'Union Régionale des CAUE de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en 2022 la deuxième édition du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement intitulé « Valeurs d'exemples® », dans l'objectif de promouvoir les réalisations en architecture et aménagement de qualité selon différents critères (insertion dans le site, caractère innovant, qualité d'usage, etc).

- Jury sélection départementale

27 février 2023

Le conseil d'administration du CAUE a sélectionné 7 projets pour représenter l'Ain, parmi les 16 équipes maîtres d'ouvrage/maîtres d'oeuvre qui ont répondu à l'appel à projets.

- Jury sélection régionale

13 juin 2023 à Villefontaine

Le Jury de sélection du palmarès s'est réuni sous la présidence de Catherine CHEVILLOT, présidente de la Cité de l'Architecture, pour désigner les projets retenus.

- Remise des prix - 10 octobre à Belleville-en-Beaujolais

Les résultats du jury et du vote du public ont été dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix.



Deux réalisations ont été récompensées dans l'Ain :

- la **Requalification des espaces publics du centre-bourg d'Ars-sur-Formans** a reçu avec la plus grande mobilisation régionale, le « Coup de Cœur » du public.
- le projet de **logements-ateliers d'artistes BERMUDA à Sergy** a reçu une Mention dans la catégorie « Habitat groupé et collectif ».



Les lauréats de la 2ème édition

- **AUBENAS (07)** : Aménagement des espaces publics du quartier de Pont d'Aubenas



https://youtu.be/_7Aq2WlQnc4?si=g9safuocSELhDJHh

- **RIOM (63)** : Réhabilitation de 8 logements en secteur sauvegardé



<https://youtu.be/SY1ug7uD3is?si=Kki64LZjh5tfgiEC>

- **SAINT-BARTHELEMY-DE-SECHILLENNE (38)** : Equipements publics



https://youtu.be/nMtbZRRP41k?si=wF3F5svUv_qhogDA

- **LYON (69)** : ECAM - Restaurant universitaire sur le campus de l'Ecole Catholique des Arts et Métiers



<https://youtu.be/jvYzjwn4XTk?si=Qqo5zmsCYxiEgOn>

- **MEYS (69)** : Construction de 6 logements intermédiaires au cœur du bourg de Meys



<https://youtu.be/CboymKlzc0?si=AhMvZ7ev5AUjmsKV>

- **UGINE (73)** : Curiox - Centre d'art, de rencontres et de projets culturels



<https://youtu.be/3qo3aq6LzOI?si=KpFfaitFgvAkGly>

- **MONTJOUX (26)** : Aménagement frugal d'un village en Baronnies



https://youtu.be/laqCuLAR_aok?si=h3Vz-SMFv5wauo7

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Le CAUE a tenu son assemblée générale 2023 au collège de Brou de Bourg-en-Bresse le vendredi 7 juillet 2023.

Une visite dans le centre de la ville, guidée par l'historien Philippe DUFIEUX, autour du

Patrimoine de Tony Ferret, a ensuite été proposée aux participants à l'occasion du centenaire de sa disparition.



L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Le CAUE accueille régulièrement des élèves de collège pour des stages de découverte, mais aussi des étudiants pour des stages plus longs.

En 2023, ont été accueillis :

Lisie BERTRAND, élève de 3ème / 1 semaine / Collège Roger Vailland de Poncin

Simon PAUGET, élève de 3è / 1 semaine / Collège Eugène Dubois à Châtillon-sur-Chalaronne.

Margot LAMBERT, étudiante licence 3 « Géographie et Aménagement du territoire » à l'Université de Lyon / 4 mois

Abdenour BAHMED, étudiant en Master 2 « Patrimoine - architecture - mondialisation » à l'université Lyon 2 / 4 mois

DU NOUVEAU EN 2023

• Patricia CHMARA, nouvelle présidente

Lors du Conseil d'Administration du 7 juillet 2023, Clotilde FOURNIER a annoncé son retrait de la présidence du CAUE conformément à la prévention des conflits d'intérêt portée par la Loi "3DS" relative à la différenciation, la décentralisation et la déconcentration, adoptée en 2022, de même que Martine TABOURET en tant que vice-présidente du CAUE, étant toutes les deux membres de l'exécutif du Conseil Départemental.

Patricia CHMARA, première adjointe au maire de Montceaux, conseillère départementale du canton de Châtillon-sur-Chalaronne, a été élue à la présidence du CAUE par les membres du Conseil d'Administration.



• Un départ dans l'équipe

En août 2023, **Sandrine HOUDIN**, a quitté son poste d'architecte-conseillère, pour rejoindre la Saône-et-Loire avec un poste au service urbanisme de la Ville de Mâcon.

• Deux nouvelles arrivées

- **Pauline VIGNON, architecte-conseillère** a rejoint l'équipe du CAUE en août 2023, en remplacement de Sandrine HOUDIN sur le secteur de Grand Bourg Agglomération et de la Communauté de Communes de la Veyle. Architecte formée à l'ENSA Grenoble, son parcours professionnel l'a conduit au Canada à Montréal et à Lyon. Elle a l'expérience du travail en CAUE, avec un poste occupé au sein du CAUE Rhône Métropole.

• **Barbara FOURMEL YOUSFI, paysagiste** est venue renforcer le pôle paysage en février 2023. Ses missions s'orientent principalement vers l'animation du réseau paysage, les espaces publics et la végétalisation. Formée à l'ENSP Paysage de Versailles, elle a travaillé à Lyon et Montpellier. Elle est également titulaire d'un Master 2 « Métier de l'éducation, de l'enseignement et de la Formation » et a exercé en tant que professeur des Ecoles.

LA VIE DE L'ASSOCIATION LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE



Le Conseil d'Administration est composé de représentants de l'Etat, des collectivités locales, des professions concernées, de personnes qualifiées, représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association, membres élus au scrutin secret.

I - QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

membres de droit (Novembre 2022)

Mme **Emilie SCIARDET**, Architecte des Bâtiments de France,
Cheffe de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain
M. **Vincent PATRIARCA**, Directeur Départemental des Territoires de l'Ain
Mme **Marilyne REMER**, Directrice académique des services de l'éducation nationale

II - SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

désignés par le Conseil Départemental en mai 2023

Mme **Véronique BAUDE**, Conseillère Départementale du canton de Gex, première adjointe à la mairie de Divonne-les-Bains, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

M. **Alain CHAPUIS**, Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne-du-Bois, Maire de Saint-Etienne-du-Bois

Mme **Patricia CHMARA****, Conseillère Départementale du canton de Châtillon-sur-Chalaronne, première adjointe à la mairie de Montceaux - Présidente du CAUE

Mme **Clotilde FOURNIER**, Conseillère Départementale du canton d'Attignat, Maire de Saint-Sulpice, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à l'insertion, à l'emploi, à l'habitat et au logement

Mme **Anne-Laure OLLIET**, Conseillère Départementale du canton de Valsérhône

Mme **Martine TABOURET**, Conseillère Départementale du canton de Ceyzériat, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la démographie médicale et à l'autonomie

III - QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

désignés par le Préfet en Octobre 2021

M. **Christian COLLARD***, Architecte DPLG, Président de l'Association des Architectes de l'Ain

M. **Mathieu BIELOKOPYTOFF**, vice-président de la Fédération du Bâtiment et T.P. et représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain (CCI 01)

M. **Jacques GERBE***, Architecte DPLG

M. **Gilbert STORTI**, Ingénieur et Architecte spécialisé dans le bois

IV - DEUX PERSONNES QUALIFIÉES

désignées par le Préfet en Octobre 2021

Mme **Catherine MAILLET**, représentant l'Association "Patrimoine des Pays de l'Ain"

Mme **Stéphanie PERRIN-CHANEL**, Architecte, Vice-Présidente du Conseil Régional l'Ordre des Architectes Auvergne Rhône-Alpes (CROA)

V - UN REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION siégeant avec voix consultative

M. **Bruno SAVI**, Architecte-Conseiller

VI - SIX MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

élus à l'assemblée générale de Septembre 2021 et Juin 2022

M. **Georges AGHADJANIAN**, représentant la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain (CAPEB 01)

M. **Cédric CHARDON**, président de la Fédération Française du Paysage (FFP) Auvergne-Rhône-Alpes / Bourgogne-Franche-Comté

M. **Philippe COUTURE**, délégué départemental pour l'Ain de Vieilles Maisons Françaises (VMF 01)

M. **Alain GROS**, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain (UDAF 01)

M. **Régis IMBERT**, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine (secteur du Bugey-Pays de Gex)

M. **Pascal PRUNIAUX**, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département de l'Ain

AUTRES MEMBRES : avec voix consultative

M. **Baptiste MEYRONNEINC**, Directeur du C.A.U.E. de l'Ain

** : Présidente du CAUE de l'Ain, élue par le Conseil d'Administration le 7 juillet 2023

* : Membres du Bureau



Le 29 décembre 2023, nous apprenons avec tristesse le décès soudain d'Alain GROS, représentant l'UDAF au sein du CAUE depuis plus de 15 ans.

Les membres du Conseil d'Administration du CAUE, la ville de Bourg-en-Bresse et les nombreux étudiants qui ont suivi ses enseignements se souviendront longtemps de sa culture patrimoniale encyclopédique, de sa gentillesse de sa bonne humeur qui nous manqueront.

L'ÉQUIPE DU CAUE



34 rue Général Delestraint
01000 BOURG-EN-BRESSE
tél. : 04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com
www.caue01.org

L'ÉQUIPE DU CAUE DE L'AIN

Septembre 2023

Directeur du CAUE
Ingénieur - Architecte



Baptiste MEYRONNEIC

Secrétaire-comptable
Référente Ressources Humaines



Marie-Noëlle GUICHARDON

Assistante
Secrétariat - accueil



Laure PAGANI

Chargée de communication
Référente Evènementiel

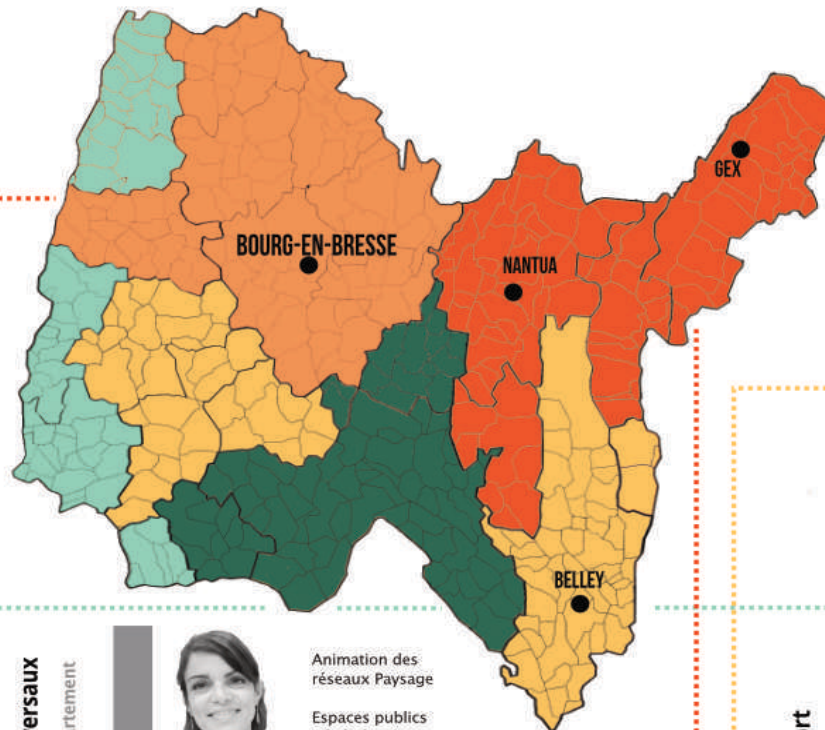


Nathalie GRANGE

Chargée de documentation
Référente formation



Nathalie LEQUY



Veyle / Bresse



Pauline VIGNON, architecte-conseillère

92 communes
2 intercommunalités
CA Bassin de Bourg-en-Bresse
CC de la Veyle

Dombes / Sud Bugey



Anne SELVA, architecte-conseillère

81 communes
3 communautés de communes
CC Dombes,
CC Bugey Sud,
CC Usse et Rhône

Côteière / Plaine de l'Ain / Pays du Cerdon



Lucas MAIZERAY, architecte-conseiller

76 communes
3 communautés de communes
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon
CC Plaine de l'Ain
CC Côteière à Montluel
Référent audiovisuel (photo-video-graphisme)

Val de Saône / Miribel Plateau



Sylvain PONS, architecte-conseiller

69 communes
4 communautés de communes
CC Bresse et Saône
CC Val de Saône-Centre
CC Dombes Saône Vallée
CC Miribel-Plateau
Référent patrimoine sur le département

Nord Bugey / Pays de Gex



Matthieu VIGUÏ, architecte-conseiller

81 communes
3 intercommunalités
CA Haut-Bugey,
CC Pays Bellegardien,
CA du Pays de Gex

Les chargés d'études transversaux

En appui sur l'ensemble du département



Barbara FORMEL-YOUSFI, Paysagiste-conseillère

Animation des réseaux Paysage
Espaces publics
Végétalisation



Bruno SAVI, architecte-conseiller

Conseil aux particuliers
Urbanisme opérationnel pour le département de l'Ain
Pédagogie - Sensibilisation
jeune public / scolaires



Lorène JOCTEUR, paysagiste-conseillère

Paysage
Environnement
Formation - Sensibilisation
Publics Collectivités / Professionnels

L'équipe support

Référente - coordinatrice du pôle

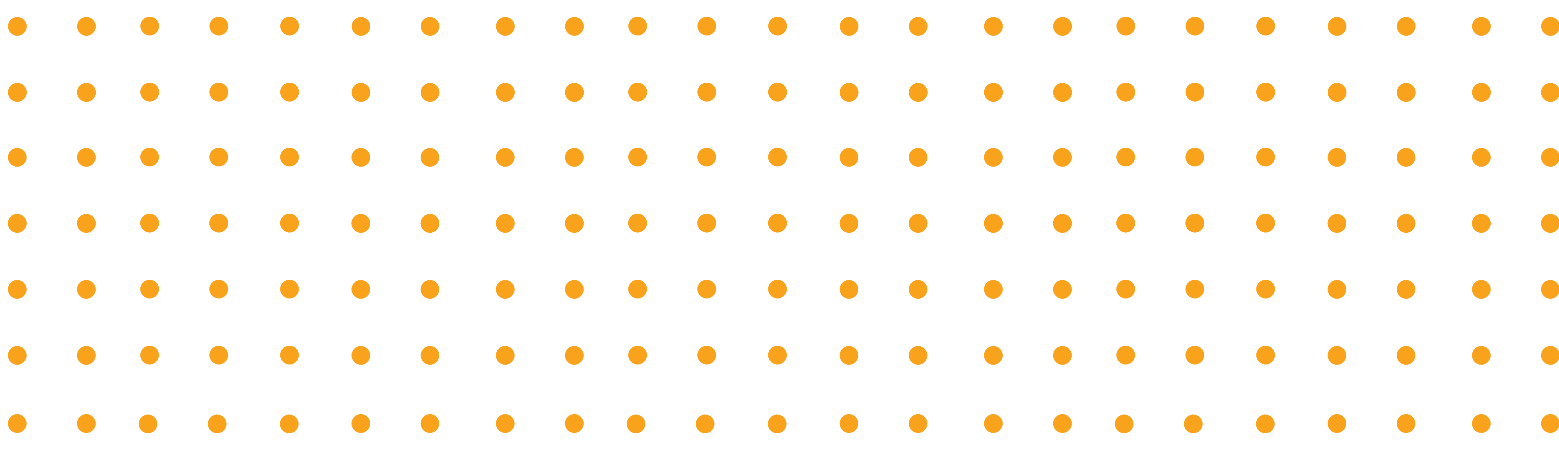
PÔLE CONSEILS ET TERRITOIRE

Référent - coordinateur du pôle

PÔLE FORMATION ET SENSIBILISATION

Référente - coordinatrice du pôle

PÔLE DIFFUSION ET VALORISATION



**Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de l'Ain**

34 rue du Général Delestraint
01000 Bourg en Bresse

04 74 21 11 31 - contact@caue-ain.com
www.caue01.org



Mai 2024